

Extract of CDURABLE.info l'essentiel du développement durable

<http://cdurable.info/Special-Reporting-des-Entreprises.html>

Responsabilité sociétale des entreprises (RSE) et ODD

Spécial Reporting des Entreprises

- Finance - Contribution Economique - Entreprises durables -



Publication date: mardi 31 octobre 2017

**Copyright © CDURABLE.info l'essentiel du développement durable - Tous
droits réservés**

Parmi les adhérents du Comité 21, vous trouverez la synthèse des rapports RSE ou développement durable 2016 de ADP, Bpifrance, Caisse des Dépôts, Crédit Mutuel, EDF, Elixor Group, ENGIE, FEDEREC, FNTF, GRTgaz, GSF, Immochan, La Poste, LNA Santé, Manitou, Monoprix, Orange, Plastic Omnium, RATP, Sanofi, Saur, Schneider Electric, Séché Environnement, SNCF Groupe et Réseau, Suez, Terrena, Total, Valdelia, Veolia et VINCI. Des exemples à retrouver juste après l'édito de Claire Videau, chargée de mission RSE/RSO du Comité 21, sur le thème "*Reporting des entreprises : de la RSE aux ODD*"

Les rapports 2015 sont également disponibles à la suite

RAPPORTS 2016

Reporting des entreprises : de la RSE aux ODD

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/images-infos-21/2017/octobre2017/videau.jpg]

Ce cent quatre-vingt-deuxième numéro d'Infos 21 est consacré, comme chaque année à cette époque, au reporting extra-financier des entreprises.

On peut tirer de la lecture de ces rapports deux constats principaux d'évolution : l'un prolongeant et élargissant les tendances précédentes, l'autre, relativement nouveau, commençant à intégrer les Objectifs de développement durable, adoptés par les Nations Unies en septembre 2015.

Si les pratiques de reporting sont maintenant bien ancrées et se généralisent, on assiste parallèlement à leur diversification thématique, particulièrement en matière de lutte contre le changement climatique et de devoir de vigilance, qui s'imposent comme de puissants leviers d'évolution des politiques mises en oeuvre.

Ainsi, pour certaines grandes entreprises, comme L'Oréal ou Total, et à la veille de la COP 23 de Bonn, leur participation à la lutte contre le changement climatique constitue un des principaux enjeux de leur reporting, si l'on en juge le récent [rapport du CDP](#) (Carbon Disclosure Project) sur « *les efforts des entreprises en matière de développement durable* ».

On constate aussi l'élargissement méthodologique de la construction des rapports : nouveaux indicateurs, matrices de matérialité, reporting intégré, traductions graphiques et dynamiques à l'attention des parties prenantes...

Mais comme le dit Elise Attal, ancienne Chargée de mission au Comité 21, et aujourd'hui Chargée d'affaires internationales chez Vigéo Eiris, « *l'enjeu aujourd'hui n'est pas d'inventer un nouveau référentiel de reporting, mais de rechercher les convergences et les moyens de mieux intégrer les référentiels existants* ».

Cette préférence à un reporting dynamique privilégiant le fond plutôt que la forme est partagée par Daniel Baumgarten, Directeur du développement durable chez Séché Environnement et par Willy Siret, Directeur général de LNA Santé que le Comité 21 remercie aussi pour leur contribution.

Ainsi, ces évolutions comme ce pragmatisme de bon sens, illustrent la marche progressive de l'entreprise vers un véritable « engagement sociétal », allant bien au-delà du respect des réglementations et de la RSE : le projet de

modification de l'article 1832 du Code civil, ou tout autre dispositif juridique destiné à « repenser la finalité de l'entreprise », prôné récemment par le Président de la République et soutenu par plusieurs dirigeants de grandes entreprises en est une démonstration.

Significative aussi l'implication grandissante dans les droits humains, mis de plus en plus au centre de l'actualité par le projet de traité de l'Onu sur les sociétés transnationales et les droits humains.

L'avènement de l'intégration progressive des Objectifs de développement durable dans les exercices de reporting en est une autre, qui transparaît clairement cette année.

Même si les ODD n'arrivent qu'en bout de chaîne dans le travail d'élaboration des rapports et si les entreprises ne sont pas encore en mesure de chiffrer leur contribution (directe ou indirecte) à l'atteinte des ODD, on constate que de plus en plus d'entre elles les mentionnent, choisissant ceux qui sont les plus impactés (positivement ou négativement) par leurs activités, ce que confirme l'[étude récente](#) « Entreprises engagées pour les ODD, quelles pratiques se démarquent ? » de B&L Évolution avec le concours du Global Compact France et du Ministère de la Transition écologique et solidaire.

Le croisement, potentiellement fertile entre ODD, RSE et développement territorial est également à souligner dans les territoires, par exemple dans le Pays Voironnais.

Les ODD, s'ils apportent une réponse aux besoins de convergence et d'uniformisation liée à l'utilisation des référentiels, représentent un moyen de réinventer ou de préciser la démarche RSE, certaines entreprises, comme Carrefour et Suez Environnement, présentant des tables de concordance entre leurs engagements et les cibles de l'Agenda 2030.

Le choix de l'approche méthodologique, notamment la transversalité spécifique aux ODD, reste une préoccupation majeure des entreprises.

C'est du reste tout l'esprit de l'approche holistique et volontaire proposée par l'Agenda 2030.

[Claire Videau](#), chargée de mission RSE/RSO

Rapports DD des adhérents

ADP

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/images-infos-21/2017/octobre2017/groupe-adp.jpg]

Le Groupe Aéroports De Paris (ADP) détaille sa stratégie RSE 2016 au sein de son document « Information Responsabilité Sociétale d'Entreprise ».

Suite à une étude de matérialité le Groupe ADP a pu identifier ses priorités RSE pour la période 2016-2020.

Baptisé « Connect 2020 », ce nouveau plan, décrit les trois priorités vis-à-vis de l'ensemble des parties prenantes du Groupe : « Optimiser », afin de garantir sa performance, « Attirer » pour favoriser le développement des salariés et « Elargir » afin de croître avec les territoires.

Le Groupe ADP souhaite inscrire son action dans le cadre des ODD notamment en contribuant à l'éducation pour tous, à l'égalité entre les sexes, à l'accès à l'énergie, ou encore à la lutte contre le changement climatique.

Sur le plan social le Groupe s'engage, à travers sa marque Employeur Ariane, à offrir à tous ses collaborateurs une pluralité de métiers et une richesse des parcours.

Sur le plan sociétal, il s'engage, entre autres, à faciliter la vie de ceux qui travaillent sur ses plateformes, à développer l'économie locale et à préserver l'environnement des riverains.

Enfin, le Groupe a établi un plan de progrès environnemental pour la période 2016-2020 décliné en six points : l'énergie, l'air et les émissions, l'eau, les déchets, la biodiversité et enfin l'aménagement et la construction durables.

En 2016, le Groupe ADP a achevé la mise au point de « Orphée », un outil informatique pour la gestion de l'environnement, de l'énergie et de la responsabilité sociétale de l'entreprise.

Cet outil sera capable de produire des tableaux de bord thématiques précis permettant ainsi de renforcer le pilotage des performances environnementales et énergétiques.

▶ [Consulter le rapport](#)

▶ Didier Hamon - didier.hamon@adp.fr

Bpifrance

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/images-infos-21/2017/octobre2017/bpifrance-logo.jpg]

Les informations développement durable de Bpifrance sont compilées dans un rapport de responsabilité sociétale d'une quinzaine de pages.

La charte RSE du groupe Bpifrance détermine ses engagements dans les domaines économique, social et environnemental, et ses quatre priorités : le développement de l'emploi, la qualité de la gouvernance et du management, la promotion de l'entrepreneuriat féminin et la transition écologique et énergétique.

La stratégie RSE du groupe Bpifrance se décline dans l'ensemble des métiers avec des équipes mobilisées, au siège comme en régions, pour soutenir et accompagner les entreprises dans leurs besoins et leur croissance de façon durable et responsable en France comme à l'international, en partenariat avec leurs éco systèmes, et en intégrant la prise en compte de la Responsabilité Sociétale des entreprises tant dans sa démarche d'investisseur responsable que dans son activité de financement (au-delà de certains seuils).

C'est dans ce cadre que Bpifrance a, en 2016, accru de 20% le volume des prêts sans garantie, particulièrement appréciés des entreprises, dans le contexte d'une croissance de 10 % de l'ensemble des crédits à l'investissement, augmenté de 31% son activité de fonds propres, et accompagné près de 5500 entreprises sur le plan non financier à travers son offre de conseil, de formation et de mise en réseau.

En interne, le groupe a notamment lancé l'élaboration d'un plan de déplacements d'entreprise au 3ème trimestre 2016, avec pour objectif l'optimisation des trajets domicile-travail et des trajets professionnels des collaborateurs, et donc l'amélioration de la qualité de vie au travail, et la réduction des émissions de gaz à effet de serre de ces déplacements.

De plus, la certification « HQE bâtiment tertiaire en exploitation » du siège social « Le Vaisseau », où travaillent 42% des effectifs, obtenue en 2014, a été reconduite en 2016, au regard des travaux d'amélioration continue, destinés notamment à améliorer sa performance énergétique.

On retrouve en fin de document l'ensemble des indicateurs RSE de Bpifrance.

▶ [Consulter le rapport](#)

▶ Catherine Maille - catherine.maille@bpifrance.fr

Caisse des Dépôts

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/images-infos-21/2015/164-octobre-2015-reporting/caisse-des-depots.jpg]

Le groupe Caisse des Dépôts a choisi pour cette année 2016 de compiler ses informations sociales, sociétales et environnementales dans un rapport d'activité et de développement durable.

En accompagnant le pays dans ses transitions écologique, territoriale, démographique et sociale mais aussi numérique, le Groupe fait de ces mutations de société des priorités stratégiques.

La CDC articule sa responsabilité sociétale autour de quatre axes.

Tout d'abord sa responsabilité sociale et sociétale, en faveur d'un développement durable des territoires et d'un renforcement de la cohésion sociale.

La Caisse des Dépôts est un acteur majeur du logement social : 14,3 MdEuros de prêts sur fonds d'épargne ont été octroyés en 2016 qui ont, entre autres, permis de financer la construction ou l'acquisition de 109 000 logements, soit l'équivalent d'une ville comme Strasbourg.

Ensuite, sa responsabilité environnementale, pour la préservation des équilibres climatique et écologique. Début 2017, la Caisse des Dépôts a émis sa première obligation verte (*green bond*), d'un montant de 500 MEuros et d'une maturité de 5 ans.

Cette opération permet le financement de l'immobilier performant, des énergies renouvelables et la dépollution de sites.

En termes de responsabilité interne, le Groupe agit au quotidien de manière responsable en étant un employeur responsable en garantissant la loyauté et la transparence de ses pratiques.

Enfin sa responsabilité économique et financière avec la promotion de l'investissement responsable.

Le groupe Caisse des Dépôts est un actionnaire de long terme engagé et s'implique dans plusieurs initiatives nationales et internationales en faveur d'une finance soutenable.

Le Groupe a réduit l'empreinte carbone de son portefeuille d'actions cotées détenues directement de 0,450 teqCO₂ par millier d'euros investis fin 2014 à 0,330 teqCO₂ par millier d'euros investis fin 2016, soit une baisse de quasiment un tiers en 2 ans.

▶ [Consulter le rapport](#)

▶ Nicolas Blanc - Nicolas.Blanc@caissedesdepots.fr

Crédit Mutuel

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/images-infos-21/2017/octobre2017/credit-mutuel.jpg]

Le rapport RSE 2016 du Groupe Crédit Mutuel est intégré au rapport annuel de l'entreprise et comporte une première partie portant sur les informations sociales (déclinées sous forme de tableaux synthétiques) et une seconde partie, très étoffée, sur la responsabilité sociétale de l'entreprise.

Cette dernière précise les quatre axes de la stratégie RSE choisie par le groupe : un dialogue constant avec l'ensemble des parties prenantes du Groupe, la promotion de l'égalité des chances et de l'accès à la formation, réaliser un travail sur les comportements et les pratiques des collaborateurs pour réduire de façon concrète leur impact sur l'environnement et enfin mettre en place un accompagnement des acteurs-clés des territoires pour promouvoir l'entraide et l'insertion économique et sociale.

Dans le cadre de cette démarche RSE le Crédit Mutuel a notamment créé une offre de produits responsables tels que Crédits d'économie d'énergie et Eco PTZ, produits spécifiques pour financer les projets environnementaux ou encore Éco Crédit, un produit proposé par Beobank pour l'investissement dans des projets visant à limiter la consommation d'énergie.

Plus de 180 prêts ont été accordés en 2016 pour un montant moyen de 7 600 euros.

▶ [Consulter le rapport](#)

▶ Gérard Leseul - gerard.leseul@creditmutuel3d.com

EDF

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/images-infos-21/2015/164-octobre-2015-reporting/edf.jpg]

Le Groupe EDF présente ses actions de développement durable dans son cahier de performance 2016 de façon synthétique et dans son document de référence 2016 de façon plus détaillée.

Pour sa nouvelle stratégie RSE nommée « CAP 2030 », EDF s'est fixé six objectifs de responsabilité d'entreprise, en résonance aux 17 objectifs de développement durable de l'ONU : le changement climatique, le développement humain, la précarité, l'efficacité énergétique, le dialogue et la concertation et enfin la biodiversité.

En 2016, les dépenses d'EDF pour la protection de l'environnement enregistraient une baisse en 2016 par rapport à 2015 (- 24 %).

Cette baisse est en partie compensée par des efforts effectués sur la gestion des déchets et des eaux usées ainsi que par des investissements réalisés pour la protection de la biodiversité.

Sur le plan social, le Groupe EDF investit de façon importante dans le développement des compétences de ses collaborateurs, avec en 2016 près de 86% des salariés ayant suivi une formation dans l'année, pour une durée

moyenne de 62 heures.

En ce qui concerne les actions sociétales, l'initiative solidaire Fonds Agir Pour l'Emploi (FAPE) du Groupe EDF soutient financièrement des projets pour l'insertion et l'emploi des personnes en difficultés.

En 2016, 286 projets ont ainsi été soutenus : 2,4 millions d'euros d'aides financières participant à la création et la consolidation de plus de 3 300 emplois.

▶ [Consulter le rapport](#)

▶ Claude Nahon - claud.nahon@edf.fr

Elior Group

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/images-infos-21/2017/octobre2017/elior-group.jpg]

Le Groupe a mis en place sa nouvelle stratégie RSE baptisée « Positive Foodprint Plan », en lien direct avec les Objectifs du Développement Durable des Nations unies.

En lien avec leurs fournisseurs, clients, convives et collaborateurs, cette stratégie permettra à terme à Elior Group de laisser une empreinte positive du champ à la fourchette.

Elle se structure autour de quatre piliers et de quatre objectifs à atteindre à l'horizon 2025 : « *Healthy choices* » pour proposer des choix sains à leurs convives avec pour objectif 100 % des convives Elior Group à même de choisir des aliments sains et bons ; « *Sustainable ingredients* » pour l'utilisation d'ingrédients plus responsables et des approvisionnements optimisés avec comme objectif 10 des principales filières de produits utilisées par le Groupe répondront à des critères d'approvisionnement durable et local ; « *A circular model* » pour lutter contre le gaspillage, notamment alimentaire, grâce à l'innovation et aux partenariats, et contribuer à une économie circulaire avec pour objectif 100 % des déchets alimentaires valorisés en 2025 ; et enfin « *Thriving people and communities* » pour la création et la promotion d'emploi de proximité ouverts à tous afin d'atteindre en 2025 un taux de 70 % des managers du Groupe issus de promotions internes afin de contribuer au développement des collaborateurs et à la diversité au sein du Groupe.

Dans le cadre de cette stratégie RSE, Elior Group cherche à maintenir tout au long de sa chaîne de valeur deux enjeux permanents : la réduction de l'empreinte carbone et le respect des principes d'éthique.

▶ [Consulter le rapport](#)

▶ Judith Laloupo - judith.laloupo@eliorgroup.com

ENGIE

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/images-infos-21/2015/164-octobre-2015-reporting/engie-logo.png]

Dans le cadre de sa politique RSE le Groupe s'attache à mesurer et réduire l'impact de ses activités en mettant en place un processus de management environnemental.

Les énergies renouvelables représentaient en 2016 près de 16,8 GW équivalents électriques installés, soit 21,5% du total des capacités directement opérées par le Groupe.

Sur le plan social ENGIE a orienté ses actions autour de quatre axes principaux : l'anticipation et le pilotage de l'évolution des métiers et des compétences d'ENGIE, le développement de l'employabilité de tous ses salariés, l'accompagnement des évolutions profondes de ses organisations et enfin la création des conditions d'une organisation agile, apprenante et performante.

Le modèle de croissance responsable développé par ENGIE se fonde sur un dialogue professionnel avec l'ensemble des parties prenantes favorisant la co-construction et la création de valeur partagée.

ENGIE soutient les petites et moyennes entreprises et des start-ups au travers de différents programmes mis en place sur les territoires.

Le Groupe soutient également l'entrepreneuriat social via l'initiative ENGIE Rassembleurs d'Énergies dont la finalité est de fédérer et renforcer les actions du Groupe en faveur de l'accès à l'énergie et aux services essentiels dans les pays où il est présent ou projeté de l'être.

Grâce à cette démarche les entreprises du portefeuille électrifieraient fin 2016 plus de 1,2 million de bénéficiaires et

employaient plus de 1 300 personnes dans le monde.

▶ [Consulter le rapport](#)

▶ Alexandre Brailowsky - alexandre.brailowsky@engie.com

FEDEREC

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/images-infos-21/2015/164-octobre-2015-reporting/federec.jpg]

FEDEREC, la Fédération Professionnelle des Entreprises du Recyclage, rassemble 1 300 établissements adhérents présents sur le territoire français regroupés en 13 Filières (BTP, métaux, DEEE palettes & bois, papier-carton, etc...) représentatives du secteur du recyclage, chacune d'elles représentant de nombreuses tonnes de déchets valorisés.

Acteur majeur de l'économie circulaire, cette fédération professionnelle a, entre autres, pour mission de promouvoir et valoriser les métiers du secteur du recyclage et l'utilisation des matières premières de recyclage, mais aussi d'accompagner les adhérents au moyen d'une expertise et d'une assistance personnalisée dans les domaines suivants : dialogue social, veille réglementaire, fiscalité, certification et labellisation, sécurité, transport, etc.

FEDEREC cherche également à favoriser le développement d'une démarche RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) globale au sein du secteur du recyclage et auprès de ses Adhérents qui font souvent de la RSE sans en avoir conscience.

La fédération a déjà réalisé plusieurs initiatives en termes de RSE, notamment en initiant le Centre d'Expertise du Recyclage (CER), lieu d'intelligence collective multisectoriel rassemblant l'ensemble de la chaîne de valeur de l'écoconception à la fin de vie ; en s'engageant pour la préservation des TPE/PME implantées localement et le renforcement de leur compétitivité ou encore en oeuvrant pour la promotion et le développement de l'emploi et des compétences dans la Branche.

FEDEREC travaille actuellement sur d'autres projets liés à la RSE dans le but d'accompagner ses adhérents dans une démarche d'amélioration continue.

▶ [Consulter le rapport](#)

▶ Manuel Burnand - manuel.burnand@federec.com

FNTTP

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/images-infos-21/2017/octobre2017/fntp.png]

La Fédération Nationale des Travaux Publics (FNTTP) propose dans son Rapport d'activité 2016 des solutions aux problématiques liées à la compétitivité, à la cohésion sociale et à la croissance verte en France.

La FNTTP place les infrastructures au coeur de ces solutions.

Selon la fédération le désenclavement des territoires passerait par leur réaménagement.

En effet le développement des réseaux de transport tels que les tramways, les routes, les ponts, les tunnels, élargirait la zone de recherche et d'occupation d'emplois des habitants vivant à proximité de ces infrastructures.

Ces dernières, pourraient aussi participer à la création d'emploi dans les territoires car les infrastructures nécessitent de la main d'oeuvre à leur conception, leur construction et leur mise en service.

Enfin, la FNTTP fait du développement des infrastructures une condition sinequanone à la réussite de la croissance verte en France.

Elles induiraient le développement d'une mobilité plus propre et d'une production d'énergie bas-carbone avec notamment la modernisation de l'éclairage public.

▶ [Consulter le rapport](#)

▶ Stéphane Rutard - rutards@fntp.fr

GRTgaz

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/images-infos-21/2017/octobre2017/logo-grtgaz.jpg]

Le rapport D'activité et de Développement Durable 2016 de GRT gaz est construit autour de trois principaux axes : la connexion des filières et des énergies, la connexion des territoires et des marchés et enfin la connexion des territoires, des compétences, des talents et des idées pour préparer l'avenir.

L'entreprise souhaite développer l'économie circulaire et notamment le biométhane, un gaz vert local et renouvelable qui permet de valoriser les déchets en énergie.

C'est dans ce cadre qu'a été créé le projet « ECOCEA » en Saône-et-Loire, le premier projet raccordé au réseau de transport de GRTgaz, valorisant les déchets ménagers et les déchets verts de 315 000 habitants collectés par le syndicat intercommunal SMET 71.

GRTgaz accompagne les collectivités territoriales et se met au service de la transition énergétique et du développement durable car elles sont aujourd'hui en charge d'établir différents instruments de planification structurants pour l'avenir : le schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET), le schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie (SRCAE), ou encore le schéma régional de cohérence écologique (SRCE).

GRTgaz privilégie la concertation et l'écoute de la société pour conduire ses activités et contribuer à un système énergétique durable.

Pour cela, l'entreprise a mis en place, au premier semestre 2016, un Conseil des parties prenantes qui a pour vocation d'apporter un éclairage sur les tendances de fond et les attentes sociétales au regard des enjeux stratégiques de GRTgaz, de capter les signaux faibles qui pourraient impacter demain, positivement ou négativement, leur activité et enfin de contribuer par leur regard et leurs idées à faire progresser leurs orientations et leurs actions en matière de RSE.

▶ [Consulter le rapport](#)

▶ Bertrand Seurret - bertrand.seurret@grtgaz.com

GSF

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/images-infos-21/2017/octobre2017/gsf.jpg]

Au sein de son rapport annuel 2016 GSF présente pour la première fois ses résultats selon le référentiel des Objectifs de Développement Durable (ODD) en réalisant un tableau détaillant ses indicateurs de performance RSE à la fin du rapport.

GSF déploie depuis plusieurs années une stratégie RSE évoluant en fonction des attentes de ses parties prenantes et de la société civile.

Cette stratégie s'articule autour de quatre enjeux : une gouvernance au service de leurs parties prenantes et de leur ancrage local, des solutions dédiées à la performance durable et à la satisfaction de nos clients, un accompagnement des collaborateurs au cours de l'évolution de l'entreprise et dans le respect de chacun, et enfin une dynamique d'achats responsables placée au coeur de leur chaîne de valeur.

Leur stratégie a notamment pour objectif de maintenir une démarche permanente d'innovation, de satisfaire et fidéliser leurs clients ou encore de développer les savoir-faire et l'employabilité.

Pour ce faire GSF a mis en place un mode de pilotage actif entre sa cellule RSE, son comité RSE, ses directeurs des filiales, chefs d'établissement, coordonnateurs QSE, le tout basé sur différents services support facilitant la démarche.

Sur le plan environnemental, le GSF a en 2016 accompagné l'association *Let's Do It France* dont l'ambition est de nettoyer les décharges sauvages qui envahissent notre territoire en livrant localement 1 500 paires de gants et 25 000 sacs destinés aux bénévoles de l'association.

GSF Celtus a illustré les meilleures initiatives de ses équipes en matière de sécurité en déployant un concours photo les récompensant permettant ainsi la sensibilisation des collaborateurs aux politiques de prévention de GSF.

Le Groupe a obtenu 77/sur 100 échelon « *Gold* » en notation extra-financière effectuée par l'organisme EcoVadis en 2017.

▶ [Consulter le rapport](#)

▶ Laurent Prulière - lpruliere@gsf.fr

Immochan

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/images-infos-21/2017/octobre2017/immochan.frbaseline.jpg]

Immochan, la société d'immobilier commercial du groupe Auchan, a choisi en 2016 de présenter les informations sociétales de l'entreprise dans la dernière partie de son rapport d'activité 2016.

Cependant, les informations RSE concernant le territoire français sont compilées dans un rapport RSE spécifique. La société cherche, à travers sa politique RSE, à améliorer sa performance environnementale.

Pour ce faire, elle est parvenue à produire 1 563 MWh grâce à ses 5 centrales Immochan, ce qui correspond à 2,1% de leur consommation.

Sur le plan social, Immochan souhaite placer ses collaborateurs au cœur de l'entreprise en développant leurs compétences grâce à des formations et en réalisant des entretiens individuels de préparation à la retraite à travers ses actions de formation "Atout âge" et "Préparer sa retraite".

Immochan poursuit aussi la sensibilisation au handicap au sein de sa structure en mettant en place une convention de partenariat avec le Centre Lillois de Réadaptation Professionnelle et en intégrant un stagiaire au sein de ses équipes.

La société s'engage pour le développement des territoires à travers les activités menées par la Fondation Immochan.

En effet, l'entreprise a engagé plus de 200 000 Euros pour le développement des hommes et des territoires entre le 1er octobre 2015 et le 1er octobre 2016.

La société prévoit pour 2017 de d'améliorer le dialogue avec les parties prenantes par la relecture de sa politique parties prenantes et de démarrer des partenariats avec des ONG et des associations pour la création d'animations dans ses galeries commerciales ou encore pour des actions autour de la biodiversité.

▶ [Consulter le rapport](#)

▶ Arnaud Florent - aflorent@immochan.com

La Poste

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/images-infos-21/2015/164-octobre-2015-reporting/la-poste.jpg]

Depuis 2006, le Groupe La Poste rend compte annuellement dans son rapport RSE de la mise en œuvre de sa responsabilité sociétale.

Son engagement sociétal est au cœur de sa stratégie et est déployé au sein du Groupe et dans chacune de ses branches (GeoPost, Services-Courrier-Colis, La Banque Postale, Le Réseau et Branche numérique).

Son ambition est d'être une entreprise de services de proximité humaine créatrice de lien social.

Son engagement est de mettre le facteur humain et la confiance au cœur de la relation avec nos parties prenantes.

La Poste est présente pour tous, partout et tous les jours pour simplifier la vie.

La politique RSE de La Poste s'articule autour de 3 grandes contributions sociétales : la cohésion sociale et territoriale, un numérique éthique et responsable, les transitions écologiques (énergétique et circulaire).

Pour ce faire, le Groupe a mis en place une offre responsable « éco-socio-conçue », utile, simple et accessible avec notamment une empreinte carbone compensée pour l'activité logistique du Groupe (1,487 million de tonnes de gaz à effet de serre compensées en 2016).

Pour réduire de -20% ses émissions de GES entre 2013 et 2020 afin de lutter contre le changement climatique, elle s'appuie sur 3 principaux leviers : se doter d'une des toutes premières flottes mondiales de véhicules électriques, desservir les 15 principales métropoles françaises et 40 grandes villes de plus de 100000 habitants par des dispositifs à faibles émissions de GES, et s'approvisionner en électricité 100 % d'origine renouvelable (ce qui est effectif depuis le 1er mai 2016).

Par son ancrage, le maillage de son réseau, son soutien à l'innovation, et sa politique d'achats responsables, Le Groupe La Poste contribue au développement économique durable des territoires.

Il continue d'étendre sa gamme de produits et services, avec le souci de créer de la valeur pour l'ensemble de la société.

C'est le cas pour la transition écologique (Bemobi pour promouvoir l'écomobilité, Action Habitat pour la rénovation thermique des logements), mais aussi pour la cohésion sociale et territoriale avec veiller sur mes parents - pour une

meilleure autonomie des seniors - ou la possibilité de passer près de chez soi les épreuves théoriques du permis de conduire.

Il oeuvre au développement professionnel de ses collaborateurs, mais aussi des personnes vulnérables par ses actions de solidarité en faveur de l'accès à l'emploi, à des diplômes de l'enseignement supérieur et à la maîtrise de la langue française.

▶ [Consulter le rapport](#)

▶ Olivier Riou - olivier.riou@laposte.fr

LNA Santé

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/images-infos-21/2017/octobre2017/lina-sante-a.jpg]

LNA Santé est le sixième groupe privé gestionnaire d'EHPAD en France, son coeur de métier.

C'est également un acteur global de santé puisque 40% de son activité se concentre aujourd'hui sur le secteur sanitaire (SSR, HAD et psychiatrie).

Côté en bourse, le Groupe est soumis à l'obligation de reporting RSE.

Le Groupe intègre ses informations RSE dans son document de référence 2016, et a également publié un condensé de ses actions RSE 2015.

Structurées selon le plan proposé par la loi Grenelle II, les informations RSE font écho à la mission du groupe de prise en charge des personnes âgées ou fragilisées, et à leur projet stratégique d'entreprise « Grandir Ensemble ». L'axe social est renforcé notamment pour la Qualité de Vie au Travail (QVT), ainsi que pour l'égalité de traitement. Un nouvel accord collectif QVT a été négocié en 2016 et prévoit des actions du Groupe jusqu'en 2019.

Le Groupe dispose également d'une politique ambitieuse en matière de formation, avec une école interne coordonnée par la Direction des Ressources Humaines.

Une place importante est faite à la prévention des risques physiques et des risques psycho-sociaux (RPS) et à la lutte contre les accidents du travail.

La politique Qualité du Groupe est orientée vers la santé et le bien-être de ses usagers, ainsi l'ensemble du personnel est par exemple formé à la bientraitance, dans le cadre d'une démarche structurée et accompagnée par des philosophes, partenaires du groupe.

En termes de politique environnementale, au-delà de la réglementation et des référentiels qualités du secteur, 10% des établissements sont équipés de système de production d'énergie renouvelable, et les consommations énergétiques de tous les établissements sont relevées et suivies.

De plus, le Groupe a largement déployé la télémédecine et la visioconférence afin de diminuer les impacts liés aux déplacements.

Concernant leurs impacts sociétaux, l'ancrage territorial des établissements est fort, notamment en créant des liens avec les autres acteurs de la santé pour optimiser le parcours santé de leurs patients et résidents.

Les établissements se veulent ouverts sur leurs territoires, à travers un projet d'animation, des liens avec les associations et structures locales.

Le Groupe est également mécène de plusieurs fondations, dont la Fondation Alzheimer, dédiée à la recherche ou encore la fondation pour la promotion de la culture de la métropole nantaise.

Afin de répondre aux besoins des familles, le Groupe a développé une offre d'EHPAD à prix modéré : les EHPAD Confort.

L'accent est également mis sur les achats responsables puisque le Groupe fait une place importante aux critères de développement durable dans ses appels d'offre.

▶ [Consulter le rapport](#)

▶ [Consulter le condensé des actions](#)

▶ Olivia Scotto - olivia.scotto@lenobleage.fr

Manitou

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/images-infos-21/2015/164-octobre-2015-reporting/manitou-group.jpg]

Dans un contexte de croissance en 2016 pour le groupe Manitou, spécialisé dans la conception et la fabrication de matériels de manutention (3 700 collaborateurs, siège social basé à Ancenis en Loire-Atlantique), le rapport RSE intégré au rapport annuel présente l'ossature de la démarche RSE en 3 piliers, ainsi que les derniers faits marquants.

Le groupe s'efforce d'exposer ses enjeux RSE et business majeurs, ainsi que les préoccupations de ses parties prenantes, puis la façon dont ils y répondent.

Pour le premier pilier : « Créateur de solutions durables », Manitou poursuit ses programmes REDUCE Fuel (mesure & amélioration de la consommation de carburant des machines) et REDUCE TCO (Total Cost of Ownership).

S'y rajoute en 2016 la formalisation d'un groupe de travail éco-conception, travaillant notamment sur une checklist.

Le second pilier « Portés par les femmes et les hommes du groupe » a progressé avec la signature d'une convention avec l'AGEFIPH pour favoriser l'insertion du handicap dans le monde du travail.

Créé en 2015, le réseau interne WoMen by Manitou fédère désormais plusieurs dizaines de salariés, hommes et femmes, et contribue à la sensibilisation interne et externe.

Une étude auprès de l'ensemble des collaborateurs du groupe sur des critères de loyauté, fierté, de recommandation et de qualité de vie a permis de révéler que 72% des collaborateurs du Groupe sont « engagés ».

Enfin, le troisième pilier « En partenariat étroit avec notre supply chain » n'est pas en reste, le Groupe Manitou mettant toujours l'accent sur les achats responsables.

180 fournisseurs sont signataires de la charte Achats Responsables et l'engagement va désormais plus loin avec la mise en place d'une cotation RSE comptant à hauteur de 10% sur la note globale des fournisseurs.

Les Elevation Days 2016, la Semaine développement durable du Groupe, a été un nouveau temps fort très suivi.

La mobilisation des collaborateurs se confirme, notamment sur la dimension intrapreneuriale : les Challenge Elevation permettent à des équipes internes mais également mixtes internes-externes de proposer des innovations structurantes ou de la vie quotidienne.

En 2016, ont été valorisés : un projet d'amélioration du confort sonore en cabine, la création avec des fournisseurs d'un pneu à plus faible impact (Manitou Americas), la mise en place de cours de Pilates (Aubinière) ou le don de vêtements à des associations (Manitou Australia).

► [Consulter le rapport](#)

► Laurence Berthou - l.berthou@manitou-group.com

Monoprix

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/logos-adherents/nouv-logo-monoprix.jpg]

Les informations RSE de Monoprix sont incluses dans le Rapport d'activité et de performances sociétales et environnementales 2016 du Groupe Casino.

Ce dernier place la RSE au cœur de sa stratégie de groupe et l'utilise comme moteur de performance globale.

Le Groupe promeut la consommation responsable en s'engageant pour une pêche durable ou encore pour la vente de gammes de produits issus de bonnes pratiques agricoles ou d'élevage dans ses enseignes.

Le Groupe poursuit son objectif de réduire de 20 % la consommation électrique par mètre carré de surface de vente entre 2012 et 2020.

Afin d'y parvenir, plus de 800 magasins Géant, Casino Supermarchés et Monoprix sont sous contrats de performance énergétique et des actions mises en place dans les magasins du Groupe ont permis la valorisation de plus de 217 000 tonnes de déchets en 2016.

De plus, l'implication territoriale du groupe est symbolisée par son engagement en faveur des plus démunis notamment à travers le partenariat liant la fondation Monoprix à la Fédération Française des Banques Alimentaires.

La démarche de développement durable de Monoprix s'articule autour de quatre objectifs ambitieux servant de socle à la feuille de route de l'entreprise pour 2020 : tout d'abord permettre à leurs clients de consommer mieux en leur proposant des produits plus responsables, ensuite respecter l'environnement en travaillant sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre, puis développer le bon vivre dans leurs magasins en améliorant la qualité de vie au travail et enfin agir pour le lien social et la solidarité en ville en renforçant le dialogue et la solidarité avec leurs parties prenantes.

- ▶ [Consulter le rapport](#)
- ▶ Karine Viel - kviel@monoprix.fr

Orange

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/images-infos-21/2017/octobre2017/orange-p.jpg]

Pour 2016, Orange a choisi de distribuer les informations sur leur démarche RSE dans chacun des chapitres de son rapport annuel intégré.

L'année 2016 d'Orange, en termes de responsabilité sociale et sociétale, a été marquée par l'inauguration de leur nouveau site Orange Gardens en présence de François Hollande.

Cet ensemble de quatre grands bâtiments représente plus de 72 000 m² de surface de travail.

Sa conception a pris en compte les enjeux environnementaux de l'entreprise afin d'accélérer la mise en place de sa stratégie RSE.

Orange s'est aussi vu remettre le Grand Prix de la Diversité par l'entreprise Diversity Conseil après huit mois de dialogue sur la diversité et l'égalité professionnelle avec ses parties prenantes.

L'entreprise poursuit la mise en oeuvre des objectifs RSE fixés dans le cadre de sa stratégie « Essentiels 2020 » notamment avec 27,3 % de femmes dans leurs réseaux de management ou encore 33,3 % de femmes dans le Comité Exécutif d'Orange.

Toujours dans ce cadre stratégique et dans sa dynamique de croissance, Orange s'est engagée à mettre l'accent sur son éthique et sa responsabilité afin de conduire ses activités économiques de façon saine et en accord avec les lois et les réglementations appliquées dans les pays où l'entreprise est présente.

Orange a ainsi initié en 2016 le déploiement de sa nouvelle procédure de due diligence des partenaires (intitulée « iDDfi x »), qui couvre les domaines Fraude et Compliance, dans plusieurs pays.

De plus, l'entreprise a choisi de déployer des solutions et des plans d'actions ambitieux pour accompagner la transition écologique avec fin 2016, un périmètre certifié ISO 14001 qui était de 66,87 % au sein du Groupe et une réduction de l'ensemble de ses émissions de CO₂ de 48,23 % par usage client entre 2006 et 2016.

- ▶ [Consulter le rapport](#)
- ▶ Alain Liberge - alain.liberge@orange.com

Plastic Omnium

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/logos-adherents/plastic-omnium-logo.jpg]

Les informations RSE du groupe Plastic Omnium sont synthétisées dans le Rapport d'activité 2016 sous forme de graphiques reprenant les informations sociales, sociétales et environnementales des années 2014, 2015 et 2016.

On retrouve ces informations de façon plus détaillée dans le Document de référence 2016 du Groupe.

La stratégie RSE de Plastic Omnium est de renforcer ses capacités d'innovation afin de proposer des produits et des services responsables, tout en prenant en compte sa responsabilité sociale, en respectant l'environnement et en s'engageant vis-à-vis de la Société.

La politique générale en matière environnementale du Groupe repose sur une gouvernance environnementale fondée sur un engagement de la Direction Générale, sur un management de l'énergie avec un renforcement du programme *Top Planet* (réduction des émissions de gaz à effet de serre et des consommations d'énergie) et enfin sur une gestion efficace de l'empreinte environnementale des sites du Groupe.

Afin d'atteindre ces objectifs, la Direction Générale a en 2016 dédié un budget important aux projets relatifs à l'environnement et à la sécurité : 17,6 millions d'euros pour les dépenses Environnement et Sécurité (+ 22 % par rapport à 2015), 6,6 millions d'euros pour les investissements spécifiques Environnement et Sécurité et 17 millions d'euros de provision pour risque environnemental.

En 2016, le Groupe a choisi d'aller plus loin dans sa responsabilité vis-à-vis de ses fournisseurs en développant sa démarche achats responsables.

Pour ce faire, le Groupe a lancé cette année-là sa Charte Fournisseurs qui intègre les fonctions Ressources

Humaines et Santé-Sécurité-Environnement.

Cette charte consolide les initiatives réalisées par chacune de ces Divisions et a pour objet de renforcer la prise en compte des impacts sociaux, environnementaux, sociétaux et éthiques par les fournisseurs.

Celle-ci a pour vocation à être adoptée par chaque nouveau fournisseur avant son référencement et à l'occasion des renouvellements des contrats.

▶ [Consulter le rapport](#)

▶ Yves Bourquard - ybourquard@plasticomnium.com

RATP

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/logos-adherents/ratp-300x192.jpg]

Pour son rapport RSE 2016, le groupe RATP a choisi de suivre méthodiquement et volontairement les dispositions légales et réglementaires en termes de reporting RSE issues de l'article 225 de la loi Grenelle 2 : le rapport évoque donc les informations sociales, environnementales et sociétales exigées.

La gouvernance RSE au sein du Groupe est renforcée avec la création du CERSEC (Comité éthique, RSE et conformité) au 1er janvier 2017, qui vise à garantir la prise en compte des préoccupations éthiques, RSE et compliance du Groupe.

La politique RSE du groupe s'articule autour de trois engagements majeurs.

Le premier engagement du Groupe est de devenir un acteur majeur de la mobilité durable et de la ville durable en construisant une offre de mobilité connectée et accessible pour tous et en contribuant à un modèle de développement plus vertueux en matière de santé publique.

Le second engagement est celui de la réduction de l'empreinte environnementale du Groupe grâce à un travail de fond réalisé sur la performance énergétique et la limitation des consommations, grâce à une accélération du processus de « décarbonisation » des modes de transport exploités avec pour objectif, pour le réseau bus, le développement de la filière électrique et bio-GNV en Île-de-France à l'horizon 2025.

Enfin, le troisième engagement est cette fois-ci plus sociétal et social : le Groupe, en tant qu'employeur responsable vise à favoriser le développement et l'épanouissement de ses collaborateurs et à contribuer au développement économique et social des territoires.

▶ [Consulter le rapport](#)

▶ Sophie Mazoué - sophie.mazoue@ratp.fr

Sanofi

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/logos-adherents/sanofi.jpg]

La Responsabilité Sociale de l'Entreprise est pour Sanofi un pilier stratégique et a toujours joué un rôle fondamental dans ses activités et la réalisation de ses objectifs.

La feuille de route RSE de Sanofi s'articule autour de quatre piliers au service de la création de valeur : la contribution à l'accès aux soins, notamment pour les plus démunis ; le développement de leurs communautés et l'engagement de leurs collaborateurs pour un développement durable des économies locales ; une politique en réponse aux enjeux environnementaux en se mobilisant pour une réduction des émissions de CO₂, des déchets et une rationalisation de la consommation d'eau et des résidus pharmaceutiques et avec comme pilier central de cette stratégie RSE le respect des règles d'éthique et de transparence.

Afin de répondre aux enjeux éthiques dans la conduite quotidienne de ses activités, Sanofi a mis en place en 2016 le programme global « *Ethics & Business Integrity* ».

Cette organisation dédiée s'articule autour d'un Code d'éthique, qui aborde 13 thèmes d'éthique pour lesquels Sanofi a développé des politiques et procédures concrètes (politique anticorruption, politique relative aux échanges avec les patients, les associations de patients...).

Dans le cadre de sa politique RSE, Sanofi a aussi pu réduire de 19,4 % ses émissions de CO₂ et de 18,3 % sa consommation d'eau en 2016 en comparaison à l'année 2010.

▶ [Consulter le rapport](#)

▶ Didier Terrolle - didier.terrolle@sanofi.com

Saur

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/images-infos-21/2017/octobre2017/saur-p.jpg]

Pour cette année 2016 Saur a choisi de présenter ses informations RSE dans un document synthétique.

Saur, signataire du Global compact des Nations Unies, inscrit sa démarche RSE dans le cadre des Objectifs de Développement Durable (ODD) et plus spécifiquement celui des ODD sur lesquels sa contribution est la plus significative de par la nature de ses activités : 6, eau propre et assainissement, 8, travail décent et croissance économique, 11 villes et communautés durables, 12, consommation et production responsables, 9, industrie, innovation et infrastructure, et 4, éducation de qualité.

La démarche RSE de Saur s'articule autour de trois piliers concrétisant son engagement d'entreprise : le progrès collectif et la création de valeur locale, l'ambition de rester une entreprise à taille humaine et enfin la préservation et la valorisation des ressources territoriales.

Afin de préserver la ressource eau, Saur a inauguré en 2016 la première unité de traitement « CarboPlus® » sur un site industriel pharmaceutique, le site Sanofi de Vertolaye (Puy-de-Dôme).

Cette unité est destinée à éliminer les micropolluants présents dans les effluents industriels avant leur rejet dans le milieu naturel et permet le traitement de 2 200 m³ d'effluents par heure.

Afin de contribuer au dynamisme de certains territoires Saur a été un des membres fondateurs de l'*action tank* « Entreprise pollinisatrice ».

Lancé fin 2016 par Utopies, une agence de conseil en développement durable, cet *action tank* a pour objectif d'identifier des leviers permettant de développer la contribution territoriale positive des entreprises.

Sur le plan social Saur met l'accent sur le développement des compétences de ses collaborateurs en créant en 2016 l'« *Ordo Academy* » : un parcours de formation répondant à la nécessité de faire évoluer les compétences des collaborateurs afin d'accompagner la digitalisation des activités de l'entreprise et l'émergence de nouveaux métiers.

▶ [Consulter le rapport](#)

▶ Véronique Lamour - vlamour@saur.fr

▶ Estelle Reungoat - ereungoat@saur.fr

Schneider Electric

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/logos-adherents/schneider-electric.jpg]

Le Groupe Schneider Electric place la démarche développement durable au coeur de sa stratégie globale avec une gouvernance développement durable intégrée dans les différents processus et instances qui élaborent et exécutent la stratégie du Groupe.

Cette stratégie s'appuie notamment sur les Objectifs du Développement Durable (ODD) avec pour le Groupe cinq enjeux clés : le climat, l'économie circulaire, l'éthique, la santé et l'équité, et le développement.

Schneider Electric utilise la croissance verte et responsable comme moteur de sa performance économique en travaillant des produits et des solutions pour lutter contre le changement climatique (efficacité énergétique, villes durables...).

Leurs produits sont conçus en tenant compte des attentes environnementales ambitieuses de leurs parties prenantes sur la conformité, la transparence et l'efficacité des ressources.

Dans sa démarche d'écoconception le Groupe a développé un écolabel unique « *Green Premium* » basé sur des critères clairement définis, soit en regard de réglementations environnementales soit par des standards internationaux.

Schneider Electric a toujours eu la volonté d'être actif dans le développement économique et social des communautés où le Groupe est implanté.

Pour cela il s'implique ainsi que ses collaborateurs pour le soutien aux communautés, particulièrement à travers son

programme d'Accès à l'énergie, sa Fondation et l'ONG « *Schneider Electric Teachers* », et par l'insertion professionnelle.

▶ [Consulter le rapport](#)

▶ Gilles Vermot-Desroches - gilles.vermot-desroches@schneider-electric.com

Séché Environnement

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/images-infos-21/2015/164-octobre-2015-reporting/seche.jpg]

Les informations liées à la responsabilité sociétale de Séché Environnement sont développées dans le rapport annuel 2017 du Groupe (Document de Référence) selon le plan proposé par la loi Grenelle II article 225.

Un second document, intitulé « Séché Mag » reprend ces données sous une forme plus illustrée et plus dynamique.

Le Groupe a intégré les Objectifs du Développement Durable (ODD) à sa politique RSE notamment ceux en rapport avec ses parties prenantes (les ODD 5, 8, 9, 10 et 11 sur l'égalité entre les sexes, l'accès à des emplois décents et croissance économique...) et ceux qui pour Séché Environnement présentent de forts enjeux écologiques (ODD 6, 7, 12, 13 et 15 sur l'accès à une eau propre, le recours aux énergies renouvelables...).

Sur le plan social Séché Environnement a engagé les membres de sa Direction et des différents niveaux de l'entreprise autour de chartes développement durable et QSSE, d'un code de comportement et d'actions incluant des mesures de lutte contre la corruption et un droit d'alerte.

La politique est basée sur l'épanouissement professionnel de ses collaborateurs par une politique de recrutement et de formation adaptée, en veillant tout particulièrement aux conditions de sécurité et de santé des salariés à leur poste de travail.

Pour son acceptabilité, le Groupe a mis en place un dialogue avec les riverains à proximité des différents sites pour l'inclusion des activités dans les milieux naturels et les paysages.

Il a sanctuarisé volontairement des zones écologiques sensibles afin de préserver les milieux biologiques, hydrogéologiques et physiques dans lesquels s'exercent les activités du Groupe.

Enfin, pour organiser les relations de confiance avec l'ensemble du tissu économique et social en contact avec ses sites, Séché Environnement a adhéré au Global Compact des Nations Unies (dès 2003) et à des organisations professionnelles (Fédération nationale des activités de dépollution et de l'environnement).

Il collabore également avec le monde associatif et/ou scientifique (Ligue de protection des oiseaux par exemple).

▶ [Consulter le rapport](#)

▶ Daniel Baumgarten - d.baumgarten@groupe-seche.com

SNCF Groupe

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/images-infos-21/2015/164-octobre-2015-reporting/sncf.jpg]

Comme en 2015, le Groupe SNCF a choisi pour 2016 de publier ses informations RSE dans un rapport dédié.

Le Groupe poursuit le déploiement de sa stratégie RSE en lien direct avec les Objectifs du Développement Durable (ODD) de l'ONU et l'article 225 du Grenelle II de l'environnement.

Le rapport s'articule autour de quatre enjeux.

Le premier enjeu du Groupe est de permettre une mobilité durable des voyageurs et des marchandises en garantissant leur sécurité, en améliorant la satisfaction des clients ou encore en développant le « porte-à-porte ».

En effet, le Groupe a choisi de contribuer à l'extension du marché de la mobilité partagée (transports collectifs, covoiturage, auto-partage, vélo libre-service...) et d'investir dans son développement.

Le second enjeu est celui de la réduction de l'empreinte environnementale du Groupe.

Pour ce faire, ce dernier s'est engagé à agir pour le climat et la transition énergétique, à maîtriser les impacts environnementaux et à développer l'économie circulaire.

L'appui au développement humain constitue le troisième enjeu du Groupe.

Les politiques menées par SNCF à l'égard de ses salariés ont d'ailleurs été à nouveau saluées en 2016 par le prix Top Employer, label identifiant et certifiant les bonnes conditions de travail proposées par les employeurs à leurs

collaborateurs.

Enfin le Groupe a identifié comme quatrième enjeu l'importance de sa contribution à la cohésion sociale et au dynamisme des territoires.

Ainsi, le Groupe s'est notamment engagé à agir pour les personnes en fragilité et à contribuer à l'économie locale. Le groupe a réalisé une étude de matérialité début 2017 pour identifier les enjeux RSE prioritaires et leur performance du point de vue de leurs parties prenantes internes et externes, près de 8000 personnes se sont exprimées.

Le Groupe SNCF a adhéré en 2016 à SLOCAT : « Partnership on Sustainable, Low Carbon Transport », un partenariat de 90 parties prenantes non étatiques (ONG, banques de développement, entreprises) de tous pays, unis pour éclairer les négociateurs auprès de l'UNFCCC (ONU dans sa partie Climat) sur le sujet de la décarbonation du transport à l'échelle internationale et de sa mise en oeuvre.

▶ [Consulter le rapport](#)

▶ Christian Dubost - christian.dubost@sncf.fr

SNCF Réseau

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/logos-adherents/sncf-reseau.jpg]

La politique RSE de SNCF Réseau est établie dans le respect de la norme ISO 26 000 et structure son rapport d'activité responsable 2016 autour de quatre enjeux majeurs.

Premièrement, l'assurance d'un haut niveau de sécurité sur leur réseau pour leurs salariés et les personnes en travaillant sur la modernisation, la gestion et le développement des différentes lignes.

Ils ont enregistré en 2016, 129 évènements de sécurité remarquables d'exploitation contre 178 évènements en 2015, grâce aux six engagements de leur démarche Excellence Sécurité.

Puis la réduction de leur empreinte écologique et la consolidation de leurs atouts environnementaux avec l'emploi de solutions innovantes et la promotion de l'économie circulaire : 96,5% des rails déposés ont ainsi pu être revalorisés.

Intégré au sein du Groupe SNCF, l'un des tout premiers employeurs français avec 259 000 collaborateurs dans le monde, SNCF Réseau compte en 2016 54 000 collaborateurs et compte parmi ses objectifs RSE l'amélioration de sa performance sociale avec comme principaux engagements le management de proximité au coeur de la production, le développement de l'employabilité ou encore la lutte contre les discriminations de genre.

Le dernier enjeu de ce rapport est le renforcement de l'implication territoriale de SNCF Réseau notamment grâce à leur contribution active au développement économique et social des territoires à travers des achats solidaires et une politique d'achats favorable aux PME.

6,9 millions d'euros d'achats solidaires ont été réalisés en 2016.

Ces enjeux sont guidés par trois principes d'action : la gouvernance adaptée, l'ouverture aux parties prenantes et l'éthique comme valeur socle de l'entreprise.

[Consulter le Rapport](#)

▶ Bernard Torrin - bernard.torrin@reseau.sncf.fr

Suez

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/images-infos-21/2015/164-octobre-2015-reporting/suez-logo.jpg]

Dans son Rapport Intégré 2016, Suez se saisit des problématiques environnementales et les utilise comme fer de lance pour l'ensemble de sa stratégie RSE.

Suez présente dans son rapport les succès commerciaux de l'année 2016 en fonction de leur quadruple impact : économique, environnemental, social et sociétal mais aussi les efforts réalisés pour le calcul de l'empreinte socio-économique sur les territoires où le Groupe est présent (en Europe cette fois-ci, partout dans le monde l'année prochaine).

Afin de se placer en tant que leader de la gestion durable de la ressource, le groupe a identifié deux piliers

stratégiques adossés à l'agenda onusien des Objectifs de Développement Durable (ODD) et respectueux du Pacte Mondial des Nations unies.

D'une part, Suez souhaite transformer les métiers coeur en mettant le cap vers une économie circulaire avec pour objectif une augmentation de 10 % de la production d'énergie renouvelable d'ici 2021, mais aussi en accélérant le déploiement de solutions intelligentes notamment en poursuivant l'installation de capteurs sur les réseaux gérés par le Groupe qui permettent, entre autre, d'optimiser la collecte de déchets en détectant le taux de remplissage des bennes ou bornes d'apport volontaire.

D'autre part, Suez travaille sur l'ouverture de nouvelles frontières en accompagnant la transition environnementale des territoires à l'international (Afrique, Etats-Unis, Amérique Latine...) et en développant des offres intégrées pour les industriels avec l'adoption de sept Feuilles de Route afin d'être en mesure de proposer des boucles locales d'économie circulaire aux sept secteurs industriels clés qu'ils ont identifiés.

Dans le cadre de sa politique RSE l'entreprise a en 2016, enregistré 1 443 000 heures de formation, mis 3,9 Millions de tonnes de matières premières secondaires sur le marché, produit plus de 400 GWh d'énergie utile sur le périmètre « Déchets Europe » entre 2015 et 2016, enregistré une réduction de 2,5 % d'émissions de gaz à effet de serre par rapport à 2015.

L'éthique constitue un axe essentiel de la performance globale du Groupe et s'impose en tant que politique à tous les niveaux hiérarchiques.

Le Groupe Suez a adopté en décembre 2016 sa nouvelle feuille de route pour les années 2017-2021 sur le Développement Durable.

▶ [Consulter le rapport](#)

▶ Hélène Valade - helene.valade@suez.com

Terrena

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/logos-adherents/terrena-la-nouvelle-agriculture.png]

Pour Terrena, le coeur de sa démarche RSE est incarné par La Nouvelle Agriculture, qui est le projet stratégique du Groupe coopératif.

Terrena continue d'étendre son périmètre de reporting, désormais estimé à 66% du chiffre d'affaires avec l'intégration de Holvia et de Doux, qui conserve néanmoins un reporting RSE séparé.

L'analyse de matérialité, inchangée par rapport à 2015, présente un grand champ d'enjeux RSE.

La priorité se porte sur la Santé & la Sécurité au travail, le modèle coopératif, le bien-être animal, l'empreinte économique territoriale et le développement de La Nouvelle Agriculture.

Quelques faits marquants pour l'année 2016.

La priorité accordée à la sécurité a notamment été incarnée par près de 800 « Rencontres sécurité terrain » dans tout le Groupe, ou encore par la création de l'École de Santé et Sécurité au Travail.

Le modèle coopératif a permis de maintenir le soutien apporté aux adhérents avec des retours financiers en hausse.

Sur le plan environnemental, le programme AgriCO2, permettant aux agriculteurs de réduire leurs émissions de GES, s'est enrichi en 2016 de deux nouvelles actions : le développement de la méthanisation et celui des surfaces de luzerne.

Par ailleurs, Terrena a été récompensée pour les excellents résultats de la collecte de déchets agricoles offerte à ses adhérents.

L'année 2016 a également vu une nette augmentation des investissements pour la prévention des risques environnementaux et les pollutions.

A noter que le rapport annuel 2016 laisse la parole à huit parties prenantes (p.21-22) : Coop de France, ONG, banque, laboratoire, groupement coopératif, grande distribution...

▶ [Consulter le rapport](#)

▶ Joy Thornes - jthornes@terrena.fr

Total

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/images-infos-21/2015/164-octobre-2015-reporting/total.jpg]

Le rapport RSE 2016 du Groupe Total est inclus dans son document de référence et traite de façon méthodique les 42 thématiques issues de l'article 225 de la loi Grenelle II.

Le Groupe place la responsabilité environnementale et sociétale au coeur de ses activités et souhaite devenir « *la major* » de l'énergie responsable en s'engageant de façon proactive pour intégrer les 17 Objectifs de Développement Durable au sein de ses activités.

Total a pour ambition de fournir une énergie abordable aux populations en croissance et a pour cela mis en place un *business model* innovant : « *Awango by Total* ».

Ce projet permet aux populations les plus démunies d'accéder à l'énergie grâce à une offre de solutions solaires pour l'éclairage et la recharge de petits appareils électriques tels que les téléphones portables.

En mai 2016, le Groupe a publié un rapport détaillé pour rendre compte de la façon dont les défis liés au climat sont intégrés à sa stratégie, avec notamment comme axe prioritaire le développement du gaz naturel comme source d'énergie fossile primaire en raison de sa plus faible intensité carbone.

Total est la première compagnie pétrolière et gazière à avoir publié, en juillet 2016, un rapport détaillé spécifique pour rendre compte de la façon dont le Groupe intègre le respect des droits de l'homme dans ses activités.

▶ [Consulter le rapport](#)

▶ Sandra Dante - sandra.dante@total.com

Valdelia

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/logos-adherents/logo-valdelia.jpg]

Valdelia, éco-organisme à but non lucratif, oeuvre pour la collecte et le recyclage des Déchets d'Éléments d'Ameublement PROfessionnels (DEA Pro).

Dans son rapport annuel, l'organisme donne la parole aux administrateurs de l'association et aux représentants de sociétés adhérentes.

Ces derniers interviennent notamment sur la co-construction, l'économie sociale ou encore la qualité, que l'organisme place au coeur de sa responsabilité.

À l'écoute des parties prenantes, Valdelia a su mesurer leurs attentes et engager les plans d'actions adéquats dans le cadre de sa démarche RSE.

L'ensemble de la stratégie de l'organisme s'appuie d'ailleurs sur les principes de la RSE et s'articule autour de 5 enjeux forts : la diminution de l'empreinte environnementale liée à l'activité de Valdelia ; l'ouverture et le maintien du dialogue avec les parties prenantes ; l'adoption et la promotion d'un comportement éthique et équitable ; la prévention des risques sociaux et sociétaux ; et enfin l'amélioration de la satisfaction des clients et des partenaires de l'organisme.

En 2016, Valdelia a développé la collaboration avec d'autres éco-organismes et expérimenté un mode de collecte multimodal autour du transport fluvial.

Les activités de collecte et de recyclage font de Valdelia un acteur de l'économie circulaire.

▶ [Consulter le rapport](#)

▶ Adèle Frouard - adele.frouard@valdelia.org

Veolia

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/images-infos-21/2017/octobre2017/veolia-p.jpg]

Les informations de développement durable du Groupe Veolia sont présentées de façon synthétique dans son Rapport d'activité et de développement durable, et de manière plus détaillée dans son Cahier de performance 2016.

Le Groupe maintient ses 9 engagements affirmés en 2015 pour un développement durable selon trois axes : ressourcer la planète, ressourcer les territoires et pour les femmes et les hommes de Veolia.

Dans le cadre de son engagement *Gérer durablement les ressources naturelles en favorisant l'économie circulaire*, Veolia s'est fixé pour objectif 2020 de réaliser plus de 3,8 milliards d'euros de chiffres d'affaires liés à l'économie

circulaire.

En 2016, ce montant s'élève à 3,5 Mds d'euros.

Acteur engagé dans *la lutte contre le dérèglement climatique*, le groupe accompagne industriels et collectivités dans leurs efforts, et propose des solutions d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques pour ses clients.

Veolia s'attache par ailleurs à réduire les émissions sur toute la chaîne de valeur de ses activités.

Cette performance a été reconnue notamment par le CDP, qui a intégré Veolia à sa « A list » des entreprises engagées pour le climat.

Veolia s'engage à *fournir et maintenir des services essentiels à la santé et au développement humain*, avec l'objectif à horizon 2020 de contribuer aux objectifs du développement durable dans la lignée de ce que le Groupe a pu apporter aux Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Ainsi, depuis 2000, Veolia a raccordé 7,2 millions de personnes à l'eau potable et 3,3 millions de personnes en assainissement.

En 2016, Veolia s'est doté d'une politique des droits de l'homme, validée par le comité exécutif du Groupe.

Cette politique définit un cadre d'action et identifie les huit enjeux prioritaires du Groupe en la matière, qu'il s'agisse de respect des droits des populations concernées par ses activités ou des droits fondamentaux au travail.

Le comité « droits de l'homme » de Veolia est en charge du déploiement de cette politique afin d'encadrer, de suivre et d'améliorer au mieux les pratiques.

▶ [Consulter le rapport](#)

▶ [Cahier de Performance RSE 2016](#)

▶ Pierre Victoria - pierre.victoria@veolia.com

Vinci

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/logos-adherents/vinci-p.jpg]

La politique RSE du Groupe VINCI est détaillée dans un document appelé le « *Manifeste VINCI* ».

Ce dernier contient huit grands principes formalisant les engagements du Groupe vis-à-vis de ses clients, de ses salariés et de l'ensemble de ses parties prenantes dont, entre autres, l'éthique et les droits humains, l'engagement citoyen ou encore la diversité, l'égalité des chances et le partage des fruits de la performance du Groupe.

L'accent a été mis, en 2016, sur la formation des animateurs de la démarche Advance, une plateforme numérique permettant aux entités opérationnelles de s'autoévaluer autour des thèmes du Manifeste, afin d'accélérer la diffusion de la politique au sein du Groupe.

Dans le cadre de l'application de ce manifeste, le Groupe VINCI a rejoint depuis 2016 l'association Entreprises pour les droits de l'homme (EDH), qui réunit les entreprises signataires du Global Compact engagées dans des démarches éthiques et de responsabilité sociale.

Le Groupe a consacré près de 12 millions d'euros à la lutte contre l'exclusion, à la recherche, à l'environnement et au patrimoine culturel et y a notamment associé le mécénat de compétences de ses salariés et mis à disposition de nombreux moyens.

En ce qui concerne les charges de personnel à l'échelle du Groupe, elles se sont élevées à 8,7 milliards d'euros en 2016, soit 22,9 % du chiffre d'affaires.

309 millions ont été versés au titre de la participation, de l'intéressement, de l'abondement et des oeuvres sociales.

En France, 96 % des salariés ont bénéficié de dispositifs d'intéressement et/ou de participation.

▶ [Consulter le rapport](#)

▶ Christian Caye - christian.caye@vinci.com

Pour en savoir plus

ODD : les investisseurs ont au moins 5 bonnes

raisons de s'engager

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/images-infos-21/2017/octobre2017/sdg.jpg]

Selon le récent rapport *SDG Investment Case* publié conjointement par les Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) et PricewaterhouseCoopers (PwC), la communauté financière devrait s'engager davantage dans la prise en compte des Objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD, aussi appelés SDG pour Sustainable Development Goals).

D'après ce rapport, les investisseurs devraient prendre une part active dans la mise en oeuvre de ces ODD afin qu'ils aient un impact réel, concret et positif sur le monde qui les entoure.

Il met en exergue au moins cinq bonnes raisons d'investir en respectant les ODD.

Outre une dimension de quasi-obligation fiduciaire à respecter ces objectifs, ces derniers peuvent servir de guide aux investisseurs en matière d'allocation de capital.

Le document détaille autant ce que sont les ODD des Nations Unies, que toutes les attentes qu'ils cristallisent.

Il est crucial que les investisseurs se les approprient et tout aussi crucial qu'ils souhaitent contribuer d'eux-mêmes à leur succès !

28 pages



[A lire](#)

Rapport « ODD et reporting intégré »

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/images-infos-21/2017/octobre2017/odd-et-reporting.jpg]

Les Objectifs de développement durable (ODD) ont été adoptés lors de l'assemblée générale des Nations-Unies en 2015.

Ils coïncident avec l'émergence, au sein des entreprises, d'une nouvelle approche quant aux questions de développement durable et d'impact sur l'environnement.

En effet, les entreprises ont été appelées à contribuer aux ODD car ils ne pourront être réalisés sans les efforts concertés des entreprises, des gouvernements nationaux et des autres organisations.

Le rapport « *The Sustainable Development Goals, integrated thinking and the integrated report* » de Carol A.

Adams, soutenu par l'IIRC et l'Icas en partenariat avec la Coalition pour l'économie verte, fournit un cadre pour l'intégration des problèmes de développement durable dans les processus de décision des entreprises en prenant en considération les risques et les opportunités présentés par l'environnement extérieur tout en reconnaissant que la création de valeur exige que l'entreprise prenne en considération les risques et les opportunités associés à la gestion sociale et environnementale.

Le rapport présente dans un premier temps comment aligner les ODD à la stratégie de l'entreprise grâce au rapport intégré, puis comment il est possible grâce à cinq étapes de créer un cadre permettant de contribuer aux ODD via le processus de création de valeur, et enfin il présente diverses façons d'aligner un rapport intégré aux ODD du point de vue de consultants, d'organismes représentant ou travaillant avec les entreprises ou encore de celui du réseau des Nations Unies.

On trouve en annexe de ce document des exemples de rapports d'entreprises intégrant les ODD.

52 pages



[A lire](#)

Guide du Medef pour comprendre les nouvelles obligations du reporting extra-financier

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/images-infos-21/2017/octobre2017/medef.jpg]

La France a transposé cet été la directive européenne 2014/95/UE du 22 octobre 2014 relative à la publication d'informations non financières.


Ce nouveau dispositif législatif et réglementaire modifie fortement le champ des entreprises concernées par le reporting extra-financier mais aussi les informations à communiquer.

Afin de faciliter la mise en oeuvre de ce dispositif le Medef a publié, en partenariat avec Deloitte et EY, une nouvelle édition de son guide pratique en matière de reporting extra-financier.

La première partie de ce document présente le champ d'application de ces nouvelles obligations, la seconde détaille les informations attendues dans la déclaration de performance extra-financière, la troisième concerne les règles établies en matière de vérification des déclarations et enfin une quatrième portant sur la mise en perspective et les interactions existant avec les autres textes applicables.

Le document se termine par plusieurs annexes permettant d'aller plus loin dans la réflexion sur le reporting RSE.

40 pages

 [A lire](#)

Le compte-rendu du débat, organisé par le Comité 21 le 30 mars dernier, portant sur les nouvelles obligations de la RSE est toujours disponible dans [l'espace adhérents](#)

Entreprises engagée pour les ODD, quelles pratiques se démarquent ?, une étude 2017 de B&L Evolution

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/images-infos-21/2017/octobre2017/betl.jpg]

Dans la première partie de cette étude réalisée par B&L Evolution, avec le concours du Global Compact France et du Ministère de la Transition écologique et solidaire, les ODD et opportunités qu'ils représentent pour les entreprises sont présentés.


Vient ensuite l'étude sur la mobilisation des entreprises du SBF 120 en faveur des ODD, dont l'enjeu est d'évaluer leurs niveaux de mobilisation et de connaître les actions qu'elles ont mises en oeuvre pour participer à l'atteinte de ces objectifs.

Enfin, B&L Evolution présente son enquête ouverte sur la mobilisation générale des entreprises et la synthèse de cette dernière.

Pour conclure, la mobilisation sur les ODD est très variable selon les entreprises.

La mise en place de ces actions, pour avoir un réel impact, devrait s'effectuer après une analyse de la contribution actuelle de l'entreprise aux ODD et l'identification des ODD et cibles stratégiques futures.

64 pages

 [A lire](#)

« Pratiques de reporting extra-financier et rapport RSE », 5ème étude de Tennaxia

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/images-infos-21/2017/octobre2017/tennaxia.jpg]

Dans ce document, Tennaxia présente les résultats de la 5ème édition de son étude dédiée au reporting et au rapport RSE pour laquelle quelque 90 rapporteurs ont répondu.

Ces résultats offrent un état des lieux des pratiques de reporting extra-financier et de rapport RSE mises en oeuvre par les entreprises françaises.

Il ressort que l'analyse de matérialité et les KPIs extra-financiers ont été adoptés par les entreprises comme nouveaux outils stratégiques.

Les démarches de développement durable des entreprises sont de plus en plus assujetties à l'atteinte des objectifs avec des référentiels extra-financiers engageant une évolution des pratiques de reporting.

Par ailleurs, les entreprises se sont saisies de la question du devoir de vigilance qu'elles abordent de différentes manières selon leur taille et leur secteur d'activité.

Pour finir, la présence des agences de notations extra-financières sur le marché s'est renforcée car les investisseurs et grands donneurs d'ordre sollicitent de plus en plus les entreprises afin qu'elles attestent de la maîtrise de leurs risques et opportunités extra-financiers.

23 pages

 [A lire](#)

« Make Reporting Strategic again ! », l'étude d'Utopies sur les tendances du reporting extra-financier 2017

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/images-infos-21/2017/octobre2017/utopies.jpg]

A travers cette étude, Utopies propose un état des lieux des rapports publiés en France et identifie des tendances qui pourraient donner une portée stratégique au reporting dans les années à venir.


En effet, le reporting extra-financier pourrait s'avérer être un exercice stratégique, spécifique et contributif, « user-centric » et inspirant.

L'étude s'articule autour de ces quatre tendances et pour chacune d'entre elles, Utopie nous fait découvrir une sélection des initiatives les plus inspirantes et innovantes, et nous livre des clés pour continuer à faire avancer les pratiques.

De plus, grâce à une approche factuelle guidée par les données, Datamaran, un outil de business intelligence sémantique de l'entreprise eRevalue, a permis à Utopies de renforcer ses capacités d'analyses pour aller au-delà de ce qui est visible à l'oeil nu d'une part, et d'autre part, d'élargir le cadre de son étude.

198 rapports RSE et 275 documents de référence ont ainsi été analysés pour un total de 426 entreprises réparties en 8 industries.

56 pages

 [A lire](#)

Nouvel ouvrage CNRS/Comité 21 sur « Adaptation au changement climatique »

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/images-infos-21/2017/octobre2017/adaptation.jpg]

Dans le cadre de la COP23 (Bonn, 2017), et après les épisodes d'ouragans, d'inondations et d'incendies dans diverses parties du monde cet été et cet automne, *L'adaptation au changement climatique* propose de réfléchir aux enjeux nouveaux qu'impliquent les variations de climat sur la planète.

S'adapter n'est plus une alternative mais une nécessité.

Dès lors, comment le faire ? De quels moyens disposons-nous ? Quels sont les véritables objectifs ? Cet ouvrage, composé de plus d'une quarantaine d'articles écrits par 74 scientifiques et experts du sujet, est unique.

Il casse l'opposition entre atténuation et adaptation et atteste de ce que l'adaptation est une question centrale de nos sociétés.

Il suscite une réflexion sur ce qu'est l'adaptation, et la maladaptation, faisant intervenir plusieurs champs disciplinaires, sectoriels et territoriaux.

Tout en montrant les freins et les limites, il témoigne et propose des façons d'agir et de s'adapter.

Ces contributions viennent en appui à la mise en oeuvre de l'Accord de Paris sur le climat (2015) et en particulier à la COP23 (23e Conférence des Parties de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, à Bonn, 6-17 novembre 2017), conférence climatique dont l'une des priorités porte sur l'adaptation, tant dans ses objectifs que dans son financement.

Cet ouvrage est le résultat d'un partenariat entre le CNRS et le Comité 21.

Il a été co-dirigé par Agathe Euzen (directrice adjointe scientifique à l'Institut écologie et environnement du CNRS), Bettina Laville (conseillère d'Etat, présidente du Comité 21), et Stéphanie Thiébault (directrice de l'Institut écologie et environnement du CNRS).

Cette publication est disponible [en français](#) et en [version e.book en anglais](#).

Un débat aura lieu le **21 novembre** à 18h00 au siège du CNRS (Paris).

416 pages - 24 euros.

 [Pour en savoir plus](#)

RAPPORTS 2015

Parmi les adhérents du Comité 21, vous trouverez la synthèse des rapports RSE ou développement durable 2015 de ADP, Bouygues Construction, Caisse des Dépôts et Consignations, Colas Rail, Crédit Mutuel, Eco-Emballages, Ecofolio, EDF, Elior, FEDEREC, ENGIE, GSF, La Poste, Manitou, Mobivia, Nicomak, Orange, Plastic Omnium, Sanofi, SAUR, Schneider Electric, Séché Environnement, SNCF, Suez Environnement, Terrena Groupe, Total, Veolia et VINCI Groupe.

Des exemples à retrouver juste après l'édito de Catherine Decaux, directrice générale du Comité 21, sur le thème "*Reporting RSE : l'heure du bilan !*"

Reporting RSE : l'heure du bilan !

<dl class='spip_document_9953 spip_documents spip_documents_left' style='float:left;'>

Catherine Decaux, directrice générale du Comité 21

Depuis plusieurs années maintenant, le Comité 21 réalise à l'automne la lecture des rapports développement durable des entreprises et collectivités adhérentes. Cette lettre d'octobre consacrée aux rapports des entreprises, sera suivie en novembre de celle dédiée aux collectivités. Cet exercice permet de dégager tendances, enseignements et suivi de l'évolution des démarches de responsabilité sociétale et constitue une mine d'informations pour le lecteur. En interne, beaucoup d'entreprises ont dépassé la représentation d'une démarche contraignante à laquelle se plier pour en faire une vraie opportunité de structuration de leur stratégie de développement durable, un facteur de mobilisation interne des équipes et un outil de mesure de la performance extra-financière. Le rapport s'adresse à plusieurs types de lecteurs : les investisseurs sauront y discerner les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance leur permettant d'avoir une évaluation globale de l'entreprise, les parties prenantes pourront y trouver une certaine grille de lecture pour appréhender la mise en oeuvre des activités des entreprises. Certes, comme l'indique Bertrand Desmier, la retranscription des attentes des parties prenantes, ou la prise en compte d'une évaluation du reporting par celles-ci peuvent encore largement progresser. De la même façon, si les entreprises réalisent de plus en plus leur analyse de matérialité, elles exploitent encore insuffisamment pour la plupart, les résultats qui s'en dégagent, pour adosser une évolution de leur stratégie et mettre en avant les priorités sur lesquelles agir. Le reporting n'est pas une fin en soi et doit plus concrètement permettre de piloter la démarche de responsabilité sociétale, en étroite cohérence avec la stratégie générale de l'entreprise.

L'actualité 2015 de l'Accord de Paris et la loi en faveur de la transition énergétique et écologique connotent très fortement les rapports développement durable. Ainsi les entreprises mettent-elles en avant leur mobilisation sur les enjeux énergétiques, les efforts réalisés vers une réduction des émissions de GES et fixent des objectifs parfois ambitieux qui s'inscrivent dans l'ambition de l'Accord de Paris. On constate par ailleurs que les entreprises renforcent la dimension sociale et sociétale, en coexistence avec la dimension environnementale qui prédominait largement jusque là.

Sur la forme, on observe l'importance croissante du reporting digital, avec des sites web dédiés, des rapports nativement conçus pour une lecture sur écran, ce qui permet plus d'interaction, une recherche facilitée d'informations, ou bien encore la mise à disposition de bases de données exhaustives ou des annexes techniques qu'un rapport papier ne permettrait pas. De vrais efforts pédagogiques sont faits, pour s'adresser à un public plus large, avec des rapports très communicants : le millésime 2015 est dans l'ensemble très visuel, coloré, très graphique, agrémenté de photos, d'illustrations, de schémas simplifiés ou de pictogrammes qui aident à la lecture et

la rendent plus fluide, plus agréable. L'évolution vers le reporting intégré, que quelques entreprises pionnières ont réalisée, plaide en faveur de la concision et de l'objectivation, car elle vise à croiser performance financière et performance RSE. Avec pour notre échantillon analysé cinq rapports revendiquant l'appellation « intégré », il est probable que la tendance s'accélénera en 2016 avec d'avantage d'entreprises qui s'essayeront à cette approche. Le rapport développement durable du futur sera-t-il intégré ? L'avenir nous le dira, mais en attendant la transposition de la « directive Barnier » sur le reporting, une aspiration commune transparait : faire en sorte que les référentiels, les indicateurs, les exigences éparses puissent converger, être synthétisées, en construisant sinon un cadre de référence unique, du moins des modèles plus simples.

Alors, à quoi ressembleront les rapports RSE du futur ? Et si le cadre unificateur qui permettra une approche globale et complète existait déjà ? Les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies peuvent constituer ce cadre fédérateur qui vient articuler le local et le global, le territoire et l'entreprise, l'individu et le collectif. Feuille de route universelle à l'horizon 2030, les ODD pourraient bien devenir la grille de lecture sur laquelle se construit le reporting, et plus largement interrogent la stratégie de toute organisation.

C'est également pour moi l'heure du bilan au Comité 21 car je vais prendre une nouvelle direction professionnelle à partir du mois de décembre. Je me sens privilégiée d'avoir accompagné le Comité 21 pendant quelques années en y mettant toute mon énergie. Cette association est riche de son expertise, forte de son réseau d'adhérents et souple grâce à sa capacité d'innovation. On le voit bien chaque jour, le développement vraiment durable et équitable est encore à venir. Le Comité 21 sème depuis 21 ans les repères et les jalons pour y parvenir collectivement et va poursuivre sa mission en s'appuyant sur les ODD à travers l'Agenda 2030. Le Comité 21, c'est avant tout les femmes et les hommes qui se rencontrent et qui partagent. En particulier, je voudrais saluer l'engagement et la compétence de l'équipe, d'hier et d'aujourd'hui, qui s'investit très fortement au service de l'intérêt général et pour la satisfaction des membres. Aux côtés de la présidente Bettina Laville et des administrateurs, vous pouvez compter sur le Comité 21 pour poursuivre sa mission sans relâche et dans la convivialité. Quant à moi, si je prends un nouveau chemin, je continuerai dans mon nouveau poste à promouvoir des modes de production et de consommation plus respectueux des Hommes et de la nature.

Soyons le changement que nous voulons voir dans le monde. Gandhi

Catherine Decaux, directrice générale - decaux@comite21.org

Synthèse des rapports des adhérents

ADP

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/images-infos-21/2015/164-octobre-2015-reporting/aeroport-de-paris.jpg]

Pour son rapport de responsabilité sociétale d'entreprise 2015, le **groupe ADP** a choisi un chapitrage plus ramassé, en accordant une place importante aux ressources humaines, à l'environnement et à l'engagement sociétal avec un focus sur les achats responsables, levier d'action pour le groupe.

D'emblée, le rapport 2015 met l'accent sur les engagements RSE de l'entreprise et la description de la démarche, en les liants aux enjeux économiques, avec une déclaration du PDG d'ADP rappelant les 4 valeurs fondamentales du groupe : la confiance, l'engagement, l'audace et l'ouverture.

Dans les chapitres RH, environnement et engagement sociétal, on retrouve beaucoup d'informations factuelles concernant les performances d'ADP dans ces trois domaines, pages assorties en annexes des feuilles de route 2015 qui précisent pour chaque sujet les objectifs de progrès.

On retrouve également en annexes les indicateurs retenus ainsi que les principaux résultats de l'évaluation extra-financière de l'agence Vigeo (avec une note globale de 80, ADP se hisse au niveau « excellence »).

Qu'il s'agisse des achats, des ressources humaines, de l'environnement ou du sociétal, un grand nombre de sujets sont abordés et renseignés, correspondant aux « engagements » d'ADP, comme par exemple sur la dimension RH le souci de veiller au respect de la diversité, à l'égalité des chances et à la qualité de vie au travail des salariés.

Concernant l'environnement, on retrouve une description des actions engagées, des performances d'ADP et le plan de progrès retenu sur la gestion de l'énergie, les émissions et la qualité de l'air, l'eau, les déchets, la biodiversité et les aménagements et construction durables.

Au total, pour la période 2016-2020, 44 millions d'euros sont réservés aux investissements pour le développement durable.

Parmi les faits à retenir, en juin 2015, le système de management de l'énergie d'ADP a été certifié conforme à la norme ISO 50001 et en 2015, 12,2 % de l'énergie consommée sur les installations aéroportuaires d'ADP était d'origine renouvelable, l'entreprise se fixant un objectif de 15% pour 2020.

Enfin, les parties prenantes stratégiques ne sont pas oubliées avec la description, dans un chapitre dédié, des engagements pris vis-à-vis des passagers, des compagnies aériennes et des entreprises travaillant avec les plates-formes d'ADP.

► [Consulter le rapport RSE.](#)

► Didier Hamon - didier.hamon@adp.fr

Bouygues Construction

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/images-infos-21/2015/164-octobre-2015-reporting/bouygues.jpg]

Le rapport d'activité de **Bouygues Construction** accorde une large place à des sujets fléchés Développement durable.

Les informations sont intégrées dans les différentes parties du document structuré selon une architecture en trois grands chapitres.

Tout d'abord, le chapitre « Repères 2015 » consacré aux chiffres clefs, à la gouvernance et à la description des métiers et du modèle d'affaire.

Ensuite le chapitre « Nouvelles définitions » qui explore grâce à des zooms thématiques des sujets comme « La ville durable », « l'éco-conception », « l'éthique » ou bien encore « la performance énergétique ».

Enfin, le chapitre « Portfolio » présente de manière visuelle les grands chantiers et projets menés par Bouygues construction qui ont marqué l'année 2015, avec par exemple la Tour MahaNakhon à Bangkok ou bien le nouveau ministère de la Défense à Paris.

Les engagements du groupe en matière de développement durable sont clairement affichés et revendiqués par le nouveau PDG de Bouygues Construction, Philippe Bonnavé qui précise dans une interview de 2 pages que parmi les « fondamentaux » de l'entreprise, on trouve la sécurité, « l'exigence d'exemplarité en matière d'éthique » et « construire durable ».

Désireux de s'appuyer sur ces fondamentaux tout en ayant l'ambition de réinventer le Groupe, ce souhait d'insuffler un « nouvel état d'esprit » se traduit notamment dans ce rapport par une mise en avant d'innovations qui change les façons de travailler comme la maquette numérique (BIM - Building Information Modeling), l'usage des nouvelles technologies (la révolution des data avec Ecoflex IT®, infrastructure numérique de gestion des consommations d'énergie permettant de diviser la facture énergétique par 4 et le bilan carbone par 2), l'Open Innovation ou Construction Venture, le fonds d'investissement dédié aux start-up créé en 2015.

► Consulter [le rapport d'activité 2015 de Bouygues Construction.](#)

► Claire Boilley-Forestier - c.boilleyforestier@bouygues-construction.com

Caisse des Dépôts et Consignations

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/images-infos-21/2015/164-octobre-2015-reporting/caisse-des-depots.jpg]

Pour son exercice 2015, le groupe **Caisse des Dépôts** s'est appuyé sur deux documents complémentaires, le rapport de responsabilité sociétale et le [Supplément au rapport de responsabilité sociétale 2015](#) qui présente les résultats détaillés de nombreux indicateurs.

C'est le rapport de responsabilité sociétale que nous analysons.

En préambule, l'édito de Pierre-René Lemas, Directeur général de la Caisse des Dépôts, rappelle que les moyens du Groupe sont mobilisés au service de l'intérêt général tout en développant une vision de long terme.

La politique RSE découle de ces deux impératifs.

Après un chapitre dédié à la présentation du Groupe et de son mode de gouvernance, le rapport présente ses priorités stratégiques en matière de responsabilité sociétale.

Certains chiffres significatifs méritent d'être cités.

7,2 milliards d'euros de financements ont été engagés par le Groupe en faveur de la transition écologique et énergétique (TEE) depuis 2014.

53% de l'énergie consommée par les bâtiments de l'Établissement public est d'origine renouvelable.

83 % des achats de fonctionnement interne intègrent des critères RSE.

Parmi les priorités stratégiques orientant les actions, la promotion de l'investissement responsable et le soutien à une finance soutenable, l'accompagnement de la TEE et la promotion de la préservation des équilibres climatique et écologique.

En 2015, la Caisse des Dépôts a par ailleurs réalisé une analyse de matérialité au niveau du Groupe, la matrice issue de ce travail étant présentée dans le rapport.

Une place importante est accordée aux relations avec les acteurs externes et au dialogue avec les parties prenantes, une cartographie de ces dernières étant présentée au lecteur.

Surtout, avec cette volonté d'être un acteur incontournable dans l'encouragement et l'accompagnement des transitions écologique, énergétique et digitale notamment, le Groupe présente dans deux chapitres dédiés tous ses dispositifs, ses actions, ses financements dédiés permettant de soutenir ces mutations.

A noter que le rapport et son supplément abordent certains sujets qui se renforcent comme le respect des droits de l'homme, la loyauté des pratiques, la transparence ou la lutte contre la corruption, anticipant sur certaines exigences à venir.

► Consulter [le rapport de responsabilité sociétale](#).

► Nicolas Blanc - nicolas.blanc@caissedesdepots.fr

Colas Rail

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/logos-adherents/logo-colas-rail.jpg]

Très belle esthétique du document, avec des aplats de couleurs et des contrastes qui égayent la lecture, un choix judicieux d'iconographie, un recours équilibré à certaines infographies et des photos-portraits qui « humanisent » le document. Cette esthétique réussie a été soulignée par plusieurs experts présents à la Revue par les pairs de septembre 2016 du Comité 21 à laquelle participait Colas Rail.

Sans forcément y voir une hiérarchisation des enjeux, le document met en avant la sécurité des collaborateurs, en expliquant sa politique en matière de prévention avec des chiffres clés : plus de 800 collaborateurs formés annuellement aux premiers secours, 70% de salariés sensibilisés mensuellement à la sécurité.

À côté de la priorité accordée à la sécurité, Colas Rail encourage également ses collaborateurs à innover pour faire progresser l'entreprise à travers le « challenge innovation » qui a par exemple permis de développer un nouveau casque communiquant renforçant le confort et la sécurité des employés.

Sur le plan énergétique, Colas Rail présente certaines actions permettant de réduire ses consommations (choix de bâtiments performants labellisés BBC en Isère, système Ecostop permettant d'utiliser au mieux les moteurs de certaines locomotives).

Pour l'économie des ressources, Colas Rail a développé différentes solutions techniques et procédés, tant pour réduire les volumes de certains matériaux utilisés pour des infrastructures (Les « voies vertes » de lignes de tramway qui limite l'usage de béton sous les rails tout en limitant le besoin en arrosage de la végétation supérieure) ou pour le recyclage de ballast sur site ou la valorisation de traverses béton.

La réduction des impacts environnementaux et l'amélioration des performances passent aussi par l'adoption de

nouveaux matériels comme une « dégarnisseuse-cribleuse » dernier-cri qui remplace plusieurs engins ou un Train Récupérateur de Ballast (TRB) qui permet de recueillir le ballast inutilement dispersé afin de le réutiliser ailleurs. Certains chiffres parlent d'eux mêmes : en 2015, Colas Rail a utilisé 175 000 tonnes de matériaux recyclés. Sur 476km de travaux de renouvellement de ballast, 355km de linéaire ont fait l'objet d'une revalorisation de ballast. Pour accompagner cette recherche de performance, Colas Rail s'appuie aussi sur la mise en œuvre de normes qui structurent les process, et notamment les normes ISO 9001, ISO 14001 et ISO 18001.

Plaidoyer pour le rail en général également, et pour le fret en particulier, notamment l'acheminement par le ferroviaire de granulats, une autre activité de Colas Rail.

Pour illustration, plus de 30 trains Colas transportant des granulats circulent chaque semaine, ce qui équivaut à éviter les déplacements de 1 400 camions.

Autre levier permettant d'améliorer sa performance globale, intégrer des critères RSE dans les achats et travailler avec ses fournisseurs autour de la charte fournisseurs du Groupe Bouygues, pour le respect de principes éthiques, des normes internationales en matière de travail et de respect de l'environnement.

En conclusion de son rapport, Colas Rail fournit des tableaux de synthèse des principaux indicateurs RSE internes, avec les « taux de couverture » de l'objectif et l'évolution 2014-2015.

▶ [Consulter le rapport](#) - Malika Benamar - benamar@colasrail.com

Crédit Mutuel

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/credit-mutuel.jpg]

Le reporting extra-financier du **Crédit Mutuel** se compose de trois éléments directement intégrés au rapport d'activité 2015.

Est d'abord présentée la « responsabilité sociale de l'entreprise », avec un accent mis sur les choix stratégiques, les enjeux, les valeurs revendiquées et suivies par la banque mutualiste.

Ensuite, on trouve les pages correspondant au rapport de gestion, constitué d'une part de la présentation des actions menées, de la politique RSE menée, tant vis-à-vis de ses principales parties prenantes (dont les clients), dans le champ social, qu'en matière d'environnement ou en ce qui concerne les engagements sociétaux (selon le découpage classique de l'article 225), et d'autre part, une dernière partie constituée par les tableaux d'indicateurs renseignés, avec les équivalences entre les différents référentiels utilisés ainsi qu'un tableau de concordance global.

Pour la première partie de présentation des enjeux et les positionnements stratégiques, l'accent est mis sur les spécificités du modèle de banque coopérative qui allie structurellement solidarité et développement durable.

Les valeurs fondatrices portées par le Crédit Mutuel (proximité ; solidarité ; responsabilité et en privilégiant la clarté) sont omniprésentes et irriguent toutes les pages du rapport.

La nature coopérative du Crédit Mutuel implique un fonctionnement « participatif et concerté », d'où l'importance accordé dans le rapport aux 7,7 millions de sociétaires qui porte chacun individuellement une voix.

Le Crédit Mutuel se veut la banque du lien social ce qui s'illustre à travers les actions responsables présentées et des initiatives solidaires : le microcrédit et la priorité accordée à la réinsertion de personnes précaires, le microcrédit professionnel (en partenariat avec l'Adie), un accompagnement spécifique des sociétaires les plus fragiles ou bien encore un mécénat orienté pour aider les personnes en difficulté (promotion de la lecture), un soutien à des actions humanitaires (Haïti) ou l'aide à la recherche en matière de santé (L'opération « Ensemble contre le mélanome »).

Pour la deuxième partie, le rapport de gestion avec ses tableaux d'indicateurs associés précise et développe les informations réclamées par l'article 225 de la loi Grenelle 2, en les complétant par de nombreux indicateurs complémentaires relatifs à la vie coopérative et démocratique du groupe.

▶ Consulter [le rapport annuel 2015](#).

▶ Brigitte Chaudron - brigitte.chaudron@cmne.fr

Eco-Emballages

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/images-infos-21/2015/164-octobre-2015-reporting/ecoemballages.jpg]

Eco-Emballages publie un rapport annuel qui comprend beaucoup d'informations liées à sa stratégie de développement durable du fait de son activité.

C'est ce document que nous vous proposons de parcourir.

Ce rapport, 2015 qui affiche comme titre phare « Objectif 100% tri », propose en premier lieu le parti pris de la créativité, d'une diversité chromatique, d'une mise en page qui jouent avec les couleurs et les contrastes, avec aussi des schémas, cartes ou graphiques parlants ; la mise en avant de chiffres clés capte le regard et donne la réalité des activités d'Eco-Emballages.

Plusieurs mises en perspective à travers les éditos de Philippe-Loïc Jacob et Jean Hornain, respectivement Président et Directeur général d'Eco-Emballages, avec l'affirmation de cet objectif ambitieux de passer de 67% d'emballages ménagers triés aujourd'hui à un taux maximal pour s'approcher le plus possible des 100% en se basant, pour le prochain agrément 2017/2022.

Eco-Emballages, ce sont également des chiffres qui impressionnent : depuis 1992, 50 000 entreprises financent l'éco-organisme et ont versé 7 milliards d'euros, ce qui permet des opérations de tri et de recyclage mises en oeuvre dans 35 000 communes.

Aujourd'hui, 99,8% de la population française peut trier ses emballages.

Les matériaux revendus rapportent aux collectivités 193 MEuros.

Le taux de recyclage des emballages est passé de 18% en 1993 (816 000 tonnes recyclées) à 67% en 2015 (3 270 000 tonnes).

Chaque année, le recyclage des emballages permet d'éviter 2,1 millions de tonnes d'émissions de CO2.

Pour la structuration de son rapport annuel, Eco Emballages a choisi de distiller tout au long du document des zooms sur 100 « initiatives et projets inspirants » qui se déclinent par type d'acteurs : les entreprises, les habitants/citoyens, les collectivités locales et les partenaires industriels.

A l'occasion de ses 25 ans d'activité, Eco Emballages revient sur son parcours en égrenant ses pastilles d'initiatives illustrant le sujet traité.

A titre d'exemple, sur la thématique de la réduction des déchets à la source et le travail fait par les industriels pour alléger les emballages, on relève que l'éco-organisme a pu atteindre l'objectif de son agrément : 106 000 tonnes d'emballages évitées en 2012, en référence à 2007.

De nombreuses initiatives inspirantes d'entreprises ayant permis d'optimiser la gestion de leurs emballages sont présentées : Orange, Lesieur (Groupe Avril), Pilot, Yves Rocher, l'Arbre Vert, L'Oréal, Vittel (Nestlé Waters), Système U, Klorane, Nespresso, Intermarché.

Une grande variété d'approches et de réalisations pour une finalité commune : déduire les impacts environnementaux des emballages et de leur traitement.

Dans le chapitre consacré au rôle des habitants, le rapport rappelle que le tri des déchets est le deuxième geste citoyen effectué par les Français, que 87% d'entre eux effectue ce tri et parmi 44% à le faire de manière systématique.

Des cartes présentent la répartition des taux de tri par région pour les emballages et le verre et plusieurs pages sont consacrées aux outils et actions de sensibilisation du public au geste de tri, et notamment les scolaires : la plateforme Web Trions+ à destination des collectivités, des guides méthodologiques téléchargeables, le magazine éco-junior diffusé à 330 000 exemplaires chaque année.

En tout, 248 outils sont proposés par Eco Emballages en téléchargement et 30 000 outils ont été téléchargés par 50 000 collectivités.

Dans son chapitre dédié aux collectivités, le rapport revient sur le Plan de relance du tri et du recyclage initié par Eco Emballages auprès de 250 collectivités sélectionnées afin d'améliorer la collecte dans les territoires prioritaires.

Comme pour les initiatives d'entreprise, le rapport présente de nombreuses opérations et actions emblématiques du rôle que jouent les collectivités dans la collecte et la valorisation des emballages.

Les villes de Marseille et de Dunkerque, le département de la Gironde, le Pays d'Erstein (Bas-Rhin) ou le Pays de Montbéliard sont mis à l'honneur pour vanter leurs performances ou l'intelligence des dispositifs mis en place.

Enfin, pas de gestion optimisée de collecte et traitement des emballages sans les partenaires industriels, des partenariats, des collaborations des organismes experts qui contribuent à améliorer les performances.

Cette amélioration passe aussi par la création d'outils : l'Observatoire de la qualité par exemple, un auto-diagnostic à destination des centres de tri ou bien encore le logiciel Oscar (outil de suivi sécurisé des tonnages depuis les lieux de chargement jusqu'à leurs destinations).

Enfin, les deux derniers chapitre éclairent la période à venir où l'objectif de 100% devra être atteint, en s'appuyant là encore sur des réalisations significatives de territoires ou d'entreprises.

6 pages sont consacrées au futur du recyclage et à l'emballage de demain, en explorant le projet de MOOC de l'Ecole Centrale de Lyon sur l'éco-conception, les premiers emballages 100% PET de l'entreprise Daunat ou bien encore un panorama des tendances émergentes en matière d'emballages .

Complet, moderne, agréable à lire, généreux en exemples et illustrations de terrain rendant concrètes les questions de collecte et de valorisation des emballages, le rapport annuel 2015 d'Eco Emballages propose un astucieux tour d'horizon de ces sujets complexes et permet une bonne compréhension des enjeux du secteur.

▶ [Consulter le rapport.](#)

▶ Johann Leconte - johann.leconte@ecoemballages.fr

Ecofolio

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/images-infos-21/2015/164-octobre-2015-reporting/ecofolio.jpg]

Ecofolio, l'éco-organisme agréé par l'Etat en charge du tri et du recyclage des papiers, n'est pas tenu de publier un rapport extra-financier conforme à l'article 225 de la Loi Grenelle 2.

Toutefois, son rapport d'activité 2015 comporte de nombreuses informations ayant trait au développement durable, puisque par nature, son activité promeut une logique d'économie circulaire et permet de réduire l'empreinte environnementale liée à l'utilisation des papiers dont papiers graphiques.

Dans les faits marquants de 2015 et les activités que l'on peut retenir, on notera que la REP papier (responsabilité élargie du producteur) a permis à Ecofolio, avec un an d'avance, d'atteindre l'objectif fixé par l'Etat de recycler 55% des vieux papiers à la fin de son 2ème agrément.

En 10 ans, le recyclage des papiers a progressé de 34% et, en ce qui concerne les actions sur les matériaux à la source et l'éco-conception, en 2015, 55% des tonnages de papier étaient conçus sans perturbateur et 86% des papiers sont d'origine vertueuse (papiers recyclés et papiers issus de forêts gérées durablement).

Ce succès s'explique en partie par le Barème Eco-Différencié qui a pleinement joué en 2015 son rôle dans cette progression des papiers éco-conçus.

Par rapport aux collectivités locales, 971 collectivités ont été financées au titre des soutiens aux modes de traitement, représentant 98,4% de la population.

De plus, particulièrement appréciée des collectivités, l'accompagnement au changement a vu sa dotation s'accroître de 42%.

Autres chiffres marquants, depuis la création d'Ecofolio en 2007, 500MEuros ont été investis dans le recyclage dont 9MEuros en R&D pour développer l'écoconception, les bonnes pratiques sur le terrain, et améliorer les process industriels.

Un long chapitre est par ailleurs consacré dans le rapport aux actions de communication, d'information et de sensibilisation, l'un des missions majeures d'Ecofolio.

A titre d'exemple, en 2015, 642 millions de contacts ont été réalisés par les campagnes presse, 54 millions par les campagnes d'affichage et 128 millions par les actions digitales.

93% des Français de plus de 18 ans ont été exposés à au moins un message d'Ecofolio.

▶ [Consulter le rapport.](#)

▶ Franck Gana - fgana@ecofolio.fr

EDF

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/images-infos-21/2015/164-octobre-2015-reporting/edf.jpg]

Le **Groupe EDF** présente son reporting extra-financier essentiellement dans deux documents, dans un chapitre dédié de son document de référence 2015 mais aussi dans un document de synthèse, très visuel, intitulé Performance 2015 où une large place est accordée au développement durable.

Le chapitre du document de référence consacré aux informations environnementales, sociétales et aux ressources

humaines correspond aux exigences de l'article 225.

La première sous-partie revient sur les engagements d'EDF établis à partir de l'analyse de matérialité réalisée en 2014.

Désireux d'être conjointement un « industriel responsable », un « employeur responsable » et un « partenaire responsable », le groupe EDF s'est fixé de grands objectifs de performance qui orientent toute sa stratégie et irriguent en conséquence le reporting extra-financiers.

Parmi les onze engagements qui recoupent les dimensions sociales, environnementales et sociétales, on peut citer trois objectifs « Investir dans les énergies renouvelables et renforcer leur compétitivité », « Maintenir l'excellence professionnelle et la performance des équipes par la formation et la promotion de la diversité » ou bien encore « Lutter de façon volontariste contre la précarité énergétique et promouvoir l'accès à l'électricité ».

Parmi les faits marquants de 2015, on peut notamment évoquer le cap franchi en gigawatt d'énergie éolienne installée en France suite à des acquisitions.

Le groupe EDF participe aux ambitions américaines dans les énergies renouvelables en signant un partenariat avec Procter & Gamble.

En octobre 2015, EDF lève 1,25 milliard de dollars avec la plus importante obligation verte (green bond) en dollars US émise alors par une entreprise industrielle.

En décembre 2015, EDF lance deux nouvelles offres pour une électricité certifiée d'origine renouvelable.

On remarquera enfin que dans les tableaux récapitulants les données environnementales et sociales, le reporting s'appuie sur le référentiel GRI, en le complétant par des indicateurs spécifiques aux activités nucléaires.

► Consulter le [document de référence 2015](#) et le document [Performance 2015](#).

► Brigitte Fargevieille - brigitte.fargevieille@edf.fr

Egis

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/images-infos-21/2015/164-octobre-2015-reporting/egis.jpg]

Le groupe Egis prend le parti d'un virage 100% digital pour son reporting extra-financier.

Outre sa dimension dématérialisée, l'entreprise voit plusieurs avantages à ce format : une interaction plus grande avec les parties prenantes d'Egis, des contenus plus adaptés, plus riches et plus accessibles (notamment pour l'international ; le site est bilingue français - anglais).

En toile de fond, avec cette instantanéité permise grâce au numérique, Egis propose « un reporting en temps réel ». Sur les contenus, Egis a choisi une interface par bloc d'informations.

A la une, l'interview vidéo de Nicolas Jachiet, PDG du groupe Egis, qui revient sur la COP 21, sur les solutions développées pour permettre une résilience des villes, une évolution des bâtiments, des transports, des infrastructures urbaines face au changement climatique.

Affirmation que le groupe Egis vit d'abord la RSE comme une source d'opportunités, en inventant de nouveaux métiers et de nouvelles offres de service associées aux business models qui les rendront économiquement viables.

Une autre partie intitulée « Accélérer les transitions » est consacrée aux axes stratégiques d'Egis.

Quatre grandes orientations sont affichées : ☒ Faire du développement durable un levier de création de valeurs pour les territoires et de différenciation en s'appuyant sur la transition écologique et énergétique ; ☒ Développer l'ancrage territorial en impliquant les parties prenantes et en intégrant les enjeux sociétaux ; ☒ Poursuivre la démultiplication des pratiques de développement durable dans tous les métiers d'Egis ; ☒ Fiabiliser et consolider le reporting extra-financier et l'intégrer au système de management de la performance du groupe.

Sobre et épuré, le site internet RSE d'Egis propose au lecteur de développer les paragraphes qui l'intéressent, de visionner une vidéo, de télécharger un document ou d'autres contenus permettant d'en savoir plus.

Dans un second bloc d'information, le site propose au lecteur des entrées par solution et type de problématiques : Energie é Climat, Biodiversité, Mobilité, Ville durable.

Enfin, un dernier bloc d'informations composé de 6 parties aborde les interactions avec les parties prenantes, la démarche RSE menée en interne ou bien la dimension sociétale à travers les actions solidaires.

L'une des sous-parties est dédiée au reporting extra-financier proprement dit, mais un reporting très interactif dans le sens où c'est l'internaute qui va composer son menu et aller chercher les informations dont il a besoin dans les différents supports proposés : dans un « Data Wall » (qui donne en infographies animées de grands chiffres pour

l'année 2015 et les évolutions), dans le dépliant des indicateurs RSE à quoi s'ajoutent deux outils, un Index GRI dans lequel l'on peut naviguer pour en savoir plus sur des thématiques développées et enfin une table de concordance avec les objectifs et indicateurs du Pacte Mondial.

A noter que pour les lecteurs qui seraient déconcertés par cette navigation online, le groupe Egis a eu la bonne idée de proposer un document au format plus classique, imprimable, et qui présente les [Faits marquants 2015](#).

▶ Consulter le site www.rse-egis.fr - - Emmanuelle Gotkovsky : emmanuelle.gotkovsky@egis.fr

Elior

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/images-infos-21/2015/164-octobre-2015-reporting/elior-logo.jpg]

Le reporting extra-financier du **groupe Elior** est visible dans le chapitre « Responsabilité de l'entreprise » du document de référence 2014-2015 (période couverte : du 01/10/2014 au 30/09/2015), des pages dédiées aux « engagements durables » d'Elior étant par ailleurs disponibles dans le rapport d'activité 2014-2015.

Le groupe Elior produit lui aussi, et pour la seconde fois, un reporting conforme à l'article 225 et s'appuyant sur les exigences du Global Compact.

Pour définir ses enjeux et orienter sa stratégie RSE, l'entreprise a réalisé une analyse de matérialité et publie une matrice de matérialité.

Parmi les enjeux identifiés partagés à la fois par l'entreprises et les parties prenantes interrogées, on trouve notamment la sécurité alimentaire, les approvisionnements responsables ou bien encore la nutrition.

Ces préoccupations recoupent la feuille de route développement durable du Groupe qui met l'accent entre autres sur la qualité de l'offre nutritionnelle, sur la saisonnalité et la proximité des produits, la lutte contre le gaspillage alimentaire, sujets en lien direct avec le coeur de métier d'Elior.

La maîtrise des émissions de CO2 est un autre impératif de l'entreprise sans oublier la dimension RH avec la promotion de la sécurité des collaborateurs, le développement de leur carrière et l'égalité des chances.

Dans les pages consacrées à la description de sa stratégie développement durable et à son processus de création de valeur, le Groupe Elior accorde une place centrale à ses parties prenantes, en veillant à répondre aux attentes des clients, des collaborateurs et des fournisseurs.

Une cartographie des parties prenantes intégrant le schéma de répartition de la valeur est proposée au lecteur.

Enfin, quelques chiffres marquants méritent d'être soulignés.

Le catalogue Elior comporte 2 597 références alimentaires issues de l'agriculture biologique.

83,6 % des huiles alimentaires sont valorisées.

56,1 % des véhicules Elior sont éco-efficients.

47 660 personnes (sur 107 000 collaborateurs) ont bénéficié d'une formation.

84% des collaborateurs sont satisfaits dans l'exercice de l'activité.

Et pour 82% d'entre eux, travailler pour Elior Group est un motif de fierté.

▶ Consulter le [document de référence 2014-2015](#).

▶ Judith Laloupo judith.laloupo@elior.com

FEDEREC

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/images-infos-21/2015/164-octobre-2015-reporting/federec.jpg]

Bien qu'il s'agisse d'un rapport annuel reflétant l'ensemble des activités de la **Fédération des Entreprises de Recyclage**, de par les activités de ses adhérents, l'inscription de ces métiers dans la logique d'économie circulaire, les principes de RSE sont très présents dans le document.

L'interview de Jean-Philippe Carpentier, Président de FEDEREC, témoigne des défis actuels auxquels sont confrontés les recycleurs, avec les effets d'une crise mais aussi l'ambition de s'adapter aux évolutions en fournissant aux entreprises adhérentes de nouvelles argumentations, des outils ou des solutions innovantes comme par exemple l'étude FEDEREC sur les bénéfices environnementaux de l'usage des matières premières de recyclage par rapport aux matières premières fossiles ou bien un logiciel fourni aux adhérents permettant de calculer deux indices -

les émissions de CO2 évitées dans l'atmosphère et les économies d'énergie - pour chaque tonne de matière vendue. Vision prospective également avec le rappel du [Livre Blanc Prospective & Innovation](#) sur « L'industrie du recyclage à l'horizon 2030 ».

Le rapport présente par ailleurs de manière synthétique dans des infographies les grands indicateurs économiques, sociaux et environnementaux.

Pour ces derniers, certains chiffres significatifs reflètent le poids du secteur et sa contribution à la réduction de l'empreinte environnementale de la France.

Ainsi, les activités des adhérents de FEDEREC permettent d'éviter l'équivalent 22,3 millions de tonnes de CO2.

Moins énergivore que l'utilisation de matières premières fossiles et minérales, l'utilisation des matières premières de recyclage permet 130 000 Gwh d'énergie cumulée évitée.

41,5% du cuivre utilisé en Europe provient du recyclage.

Enfin, le recyclage, c'est 600kg de pétrole brut économisé pour chaque tonne de matière plastique recyclée.

Par ailleurs, dans un paragraphe dédié, FEDEREC énumère différentes initiatives de l'organisation qui témoignent que ses actions s'inscrivent parfaitement dans les 7 questions centrales de la RSE selon l'ISO 26 000.

A noter enfin deux focus thématiques : la présentation de la démarche RSE du groupe GDE (Guy Dauphin Environnement) et un encart sur la publication du premier rapport RSE abrégé de Derichebourg.

Enfin, outre la présentation des 8 syndicats régionaux, des 12 filières portées par FEDEREC ainsi que les commissions et groupes de travail, le rapport présente les actions d'influence menées sur certains textes, et notamment sur la Loi de Transition Énergétique, la Réforme Territoriale ou au niveau européen, le nouveau paquet « économie circulaire » présenté fin 2015.

▶ Consulter [le rapport](#).

▶ Carina Orru - carina.orruf@federec.com

ENGIE

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/images-infos-21/2015/164-octobre-2015-reporting/engie-logo.png]

En matière de reporting, **ENGIE** avait été en 2014 l'une des premières entreprises à produire un « Rapport intégré », en suivant les recommandations de l'International Integrated Reporting Council (IIRC).

Ce rapport intégré 2016 (qui porte sur la période 2015) est la seconde édition réalisée selon cette approche.

Dans sa présentation du document, ENGIE précise le parti-pris retenu et l'objectif poursuivi.

Ce rapport vise à fournir une « présentation synthétique de la capacité du Groupe à générer de la valeur à court, moyen et long termes ».

Cette différence induite par le rapport intégré se ressent à la lecture du document, déjà par une imbrication évidente des enjeux financiers et extra-financiers, les séparations n'étant pas strictes entre les deux, les « enjeux business » se nourrissant de la performance extra-financière et vice-versa.

L'approche pourra sembler déconcertante pour un lecteur habitué à un découpage classique de type article 225.

L'approche intégrée permet néanmoins une présentation différente de l'entreprise, en choisissant de structurer son reporting sur sa vision et sur les enjeux essentiels liés à son activité.

Sur la stratégie globale d'ENGIE, dans l'édito qui ouvre le document, Gérard Mestrallet, Président du Conseil d'Administration, réaffirme les fondamentaux du groupe « ENGIE développe aujourd'hui des solutions locales, co-construites et innovantes, contribuant à lutter contre le changement climatique ».

Dans un second édito, Isabelle Kocher, Directeur général, s'inscrit dans la même vision de l'évolution du groupe « *ENGIE devient décarboné, renouvelable, parce que nous sommes convaincus que le futur se doit d'être durable* ».

Le rapport s'articule par ailleurs en 7 grands chapitres/thématiques : 1- La vision du marché ; 2- Les attentes des clients et parties prenantes ; 3- La stratégie ; 4- L'organisation d'ENGIE ; 5- Sa performance ; 6- La gestion des risques ; 7- La Gouvernance.

Le chapitre sur les risques est particulièrement intéressant avec ses tableaux à trois entrées : Risque et lien avec la stratégie /Qualification du risque / Actions mises en oeuvre par ENGIE.

Document compact, avec au total 52 pages, les concepteurs du document ont néanmoins réussi à fournir ses pages supplémentaires utiles : deux pages avec les indicateurs clés (selon le découpage indicateurs opérationnels, financiers, environnementaux et sociaux), une page sur la méthodologie du rapport intégré, une page rappelant les

autres documents ENGIE disponibles, un index et un glossaire.

Concernant les éléments marquants de 2015, on peut évoquer différents faits : l'acquisition de SolaireDirect qui place ENGIE au 1er rang du solaire en France ou encore la décision d'ENGIE de ne plus construire de centrales à charbon.

En 2015, 190 MEuros ont été consacrés à la recherche et au développement technologique.

Enfin, l'adoption en 2015 d'une marque unique pour toutes ses entités et le choix de se réorganiser, dès 2016, en 24 business units organisées par territoires autour de 5 lignes métiers « structurantes ».

▶ Consultez le [rapport intégré 2016](#).

▶ Anne Chassagnette - anne.chassagnette@gdfsuez.com

GSF

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/images-infos-21/2015/164-octobre-2015-reporting/gsf.jpg]

Un chapitre entier du rapport annuel 2015 du **groupe GSF** est consacré à la RSE.

De par la nature de ses activités, cette entreprise, leaders français de la propreté et de l'hygiène des espaces de travail, centre sa vision RSE d'abord sur ses ressources humaines, son personnel étant une composante majeure du groupe (la masse salariale représentant plus de 70% du chiffre d'affaire).

Dans son rapport de responsabilité sociétale de l'entreprise, l'accent est mis sur des engagements forts de GSF dans le champ social et RH qui se traduisent par des objectifs à atteindre : assurer la santé et la sécurité des collaborateurs ; être un acteur de l'insertion et lutter contre les discriminations, développer les savoir-faire et l'employabilité ; promouvoir le dialogue social dans chacune de ses filiales.

Soumettant sa stratégie RSE à l'agence de notation Ecovadis, GSF a amélioré de deux points sa note de 2014 à 2015 (73/100), ce qui classe GSF dans les meilleures entreprises de son secteur d'activité.

Adhérent au Pacte Mondial des Nations Unies et s'engageant à respecter ses engagements, GSF est depuis 2013 « GS Advanced », rejoignant ainsi 38 autres entreprises françaises.

L'entreprise est également signataire de la charte de la diversité.

Sur les actions RH menées en 2015, plus de 84 000 heures de formations ont été dispensées aux personnels en contrat de professionnalisation.

Par ailleurs, GSF s'est doté d'un nouvel outil, l'université en ligne plate-forme de formation à distance et 800 heures de e-learning ont déjà été suivis par les salariés en l'espace d'un trimestre.

En matière d'insertion de personnes handicapées, le groupe GSF affiche un taux de 7,5%, au dessus du taux légal qui est pour rappel de 6%.

Pour appuyer l'un de ses enjeux stratégiques qui est de « Construire des relations durables avec les clients », GSF a signé en 2015 la Charte « Relations Fournisseur Responsables » et le groupe a accru dans ses achats la part d'articles respectueux de l'environnement.

Le nombre d'établissements certifiés ISO 14001 est passé de 30 en 2014 à 43 en 2015.

Enfin, le groupe GSF s'est engagé dans une démarche de certification AFAQ ISO 5001 afin d'évaluer dans la durée ses usages énergétiques et devenir plus performant.

▶ A noter que GSF a également publié une [version digitale de son rapport annuel 2015](#).

▶ Consulter le [rapport annuel 2015](#).

▶ Laurent Prulière - lpruliere@gsf.fr

La Poste

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/images-infos-21/2015/164-octobre-2015-reporting/la-poste.jpg]

Rendre compte en quelques lignes du Rapport RSE 2015 du **Groupe La Poste** est une véritable gageure tant ce document est riche, dense, fourmille d'idées et d'informations pertinentes représentant toute la diversité des formes d'engagement de l'entreprise.

Tentons néanmoins l'exercice, ce qui ne doit pas empêcher une lecture directe du document pour consulter les

parties qui intéresseront le plus.

En premier lieu, tour d'horizon des faits marquants de 2015 et du positionnement du groupe, l'éditorial de Philippe Wahl, Président directeur général du Groupe La Poste, réaffirme la voie de la transition énergétique, la forte implication de l'entreprise lors de la COP 21 et des objectifs ambitieux : réduction de 15 % des émissions de GES de La Poste entre 2013 et 2020 et passage progressif à une alimentation en électricité 100 % d'origine renouvelable.

Une infographie sur deux pages résume un certain nombre de faits RSE marquants pour l'année 2015 comme par exemple la signature de contrats de fourniture d'électricité d'origine renouvelable pour 1 300 sites majeurs représentant 66 % de la consommation électrique des bâtiments postaux ou bien encore l'enrichissement du service Recy'go (branche Services-Courrier-Colis), avec la collecte des papiers sensibles, du carton et une solution de désarchivage.

L'organisation et les métiers du groupe sont présentés de manière pédagogique, avec une carte du monde présentant les pays d'implantation.

Entreprise par définition au contact de multiples acteurs du fait de son réseau d'agence et la variété des services proposée, un chapitre est dédié au dialogue avec les parties prenantes, avec une cartographie de ces acteurs sous forme de tableau.

Cela est complété par une liste non exhaustive d'associations auxquelles La Poste est adhérente et une infographie très intéressante (comme préconisé par la GRI) sur la répartition de la valeur avec visualisation des parties prenantes bénéficiant des dépenses de l'entreprise.

A noter l'anticipation de La Poste quant à une future obligation de transparence sur les activités de lobbying menées, avec le descriptif d'actions engagées au niveau européen et en France.

Est ensuite proposé un focus sur la politique RSE d'ensemble du groupe rattaché à la stratégie globale « La Poste 2020 : Conquérir l'avenir », avec description des deux engagements stratégiques : premièrement, contribuer au développement économique durable des territoires et à l'emploi local et deuxièmement, être exemplaire dans son engagement sociétal, sur son offre, sur les relations avec ses clients et avec ses fournisseurs et sous-traitants.

Cette priorisation qui se décline en différentes sous-actions est le reflet d'une analyse de matérialité réalisée à l'échelle du Groupe et dans chaque branche.

La matrice de matérialité issue de l'analyse est exposée dans le rapport.

L'ensemble de ces réflexions et analyses a permis de dégager cinq chantiers prioritaires : généraliser une offre plus responsable ; développer les collaborateurs ; piloter la transition énergétique ; favoriser les initiatives pour un développement économique durable des territoires et de l'emploi ; créer des solidarités et construire des solutions innovantes.

Le document décline ces différents engagements par branche.

Outre un chapitre décrivant la gouvernance du Groupe et l'animation de la politique RSE, le rapport détaille son « Offre responsable éco-socio-conçue, utile, simple et accessible à tous », approche qui, pour toute conception de produits ou services va intégrer des critères environnementaux, sociaux et sociétaux.

Parmi ce type de produits et services responsables, on peut citer Greenovia, service de gestion écologique de parcs automobiles, de réduction des émissions de carbone pour les véhicules utilitaires.

Par ailleurs, la composante ressources humaines étant forcément très importante pour un gros employeur comme La Poste, la partie « Développer les compétences - Le Pacte social » est très riche et explore différents sujets : santé, sécurité et qualité de vie au travail ; diversité et égalité des chances ; politique de rémunération globale, etc.

Dans le chapitre consacré à l'empreinte environnementale, La Poste accorde une place importante à la transition énergétique, puisque l'entreprise a depuis plusieurs années pris des engagements forts sur ce sujet.

Rappelons que fin 2015, le Groupe La Poste détenait 5 576 véhicules électriques utilitaires légers et reste le détenteur d'une des premières flottes mondiales de tels véhicules.

Pour 2020, l'objectif est d'atteindre 10 000 véhicules.

Plus globalement, la recherche de l'efficacité énergétique, de réduction de l'empreinte carbone, d'efficience dans les consommations, cela va imprégner toutes les branches, toutes les activités du Groupe et concerner la mobilité, les bâtiments, le levier comportemental (éco-conduite par exemple), les technologies de l'information plus sobres (les bonnes pratiques développées au sein du Club Green IT), l'intégration de critères RSE dans ses achats, les systèmes de management revus en conséquence, une nouvelle logistique urbaine, etc.

S'engageant à être exemplaire dans le domaine du climat, avec la force de frappe permise par sa taille et ses implantations, le Groupe s'investit également dans d'autres directions, l'économie circulaire (consommation

responsable du papier) ou la préservation de la biodiversité.

Dans le champ sociétal, l'un des engagements forts de La Poste est sa contribution au développement économique durable des territoires tout en permettant une meilleure inclusion sociale.

A titre d'exemple, La Poste effectue 15,6 MEuros HT d'achats au secteur adapté et protégé et 2,2 MEuros HT d'achats au secteur de l'insertion.

De par ses obligations, l'entreprise reste attentive à la bonne exécution de ses missions de service public et à son ancrage territorial.

Dans ce cadre, le groupe La Poste apporte un appui à la mise en oeuvre de l'action publique, soutient les nouveaux modèles économiques (dont l'économie circulaire) et encourage les innovations sociétales.

Témoignage des nombreux soutiens apportés à des actions solidaires en France, une infographie sous formes de cartes représentant différentes associations et opérations soutenues par La Poste en 2015.

Enfin, ayant construit l'ensemble de son reporting avec les référentiels GRI, le document se clôt par une table de correspondance G4/Art.225/Pacte Mondial/CDP.

▶ [Consulter le rapport.](#)

▶ Christine Bargain : christine.bargain@laposte.fr

Manitou

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/images-infos-21/2015/164-octobre-2015-reporting/manitou-group.jpg]

Intégré dans son rapport annuel depuis plusieurs années déjà, le reporting RSE du **groupe Manitou** (3 300 collaborateurs, siège social basé à Ancenis en Loire-Atlantique) pour l'année 2015 présente à nouveaux ses 3 engagements majeurs, qui forment les 3 piliers du programme RSE : « Créateur de solutions durables », « Portés par les femmes et les hommes du groupe » et « En partenariat étroit avec notre supply chain ».

Parmi les actions remarquables du Groupe en 2015, la montée en puissance de la stratégie d'achats responsables, avec un véritable travail de cotation des fournisseurs et de diffusion d'une charte achats responsables.

Le groupe Manitou a également rejoint le Global Compact de l'ONU en 2015, et publié sa première Communication sur le Progrès (COP) selon les 10 principes.

Les Elevation Days - nom donné à la Semaine développement durable du Groupe - ont permis de renforcer encore la mobilisation des équipes au niveau international.

Un réseau interne autour de l'égalité professionnelle homme-femme, baptisé Women By Manitou, a vu le jour pour contribuer au changement des mentalités, dans un secteur industriel à majorité masculin.

Sur le plan environnemental, le groupe poursuit sa démarche REDUCE (Fuel & TCO) qui continue à structurer les actions autour du cycle de vie et de la consommation de la machine.

Enfin, tous les collaborateurs du Groupe ont reçu courant 2015 une « z-card » soit une carte-dépliant expliquant rapidement et de façon graphique ce qu'est la stratégie RSE du Groupe - intitulée Elevation.

▶ Consulter [le rapport annuel 2015](#).

▶ Laurence Berthou - l.berthou@manitou-group.com

Mobivia

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/mobivia-%282%29.jpg]

Ce rapport RSE 2015 du **Groupe Mobivia** est en format magazine, avec une mise en page colorée, une utilisation choisie de photos, d'illustrations, d'infographies ou schémas aidant à la compréhension d'enjeux complexes ou de chiffres clés.

Comme entrée en matière, Marie-Cécile Rochet, Directrice Marketing, communication et RSE, dépeint les faits marquants de 2015 pour le groupe Mobivia : la COP21, l'étude TNS Sofrès réalisée pour Mobivia Groupe sur « Les Français, l'automobile et l'environnement », le développement et déploiement de nouvelles solutions (prestations Ecoperformance de Norauto, promotion des véhicules électriques), alliances avec des start-ups innovantes.

A noter, la double page, consacrée à la transformation du groupe Mobivia qui est passée « De l'automobile à la

mobilité », présente une frise avec comme repères les dates clés marquant cette évolution.

On se rapprocherait presque de cette « brève description » du modèle commercial prévue par la directive sur le reporting non financier lorsque le rapport décrit sa « diversification des activités », diversification qui lui a permis de s'orienter vers des activités dédiées aux nouvelles formes de mobilité : mobilité douce urbaine, voiture connectée, mobilité partagée...

Ensuite, cinq grands chapitres rendent compte des axes stratégiques de la politique RSE du Groupe.

Mobivia ayant la plupart de ses activités en BtoC, le rapport consacre évidemment un chapitre important aux clients, au déploiement de la RSE dans les différentes enseignes, au développement de nouveaux services et nouvelles prestations.

La solution Ecoperformance a permis à Norauto d'être le seul réseau expert labellisé « éco-entretien » par Ecocert. Cette activité a engendré 49 emplois tandis que l'on estime que les actions préventives et correctives associées à cette offre permettent de réduire de 20% les émissions de CO2.

Autres actions réalisées en direction des clients finaux, les stages automalins qui sensibilisent et forment les personnes aux vérifications essentielles à leur sécurité et à la longévité de leur véhicule.

Enfin, Norauto développe le recours à des pièces de réemploi, s'engageant ainsi dans une logique d'économie circulaire.

Le chapitre suivant présente les aspects RH la politique sociale du groupe.

On y retrouve logiquement des informations sur la politique diversité, la place des personnes handicapées dans l'entreprise, les actions de formation, le renforcement de la sécurité et la qualité des conditions de travail.

On remarquera qu'en 2015, pour la deuxième année consécutive, Norauto a été récompensée par le label Top Employer pour la qualité de sa politique de ressources humaines.

Dans la partie « Economiser les ressources » dédiée aux questions environnementales, le document présente ses différentes offres de mobilité douce, y compris celles de start-ups soutenues comme Drivy (location de voitures entre particuliers) ou Wayz-Up (solution de covoiturage spécialisée sur les trajets domicile-travail pour les entreprises).

L'entreprise a poursuivi en 2015 la dynamique de certification SME de ses unités.

Aujourd'hui, 76 % des sites de Mobivia Groupe sont couverts par un système de management environnemental et 236 centres Norauto sont certifiés ISO 14001.

Quelques chiffres marquants méritent d'être retenus : grâce à ses 18 filières de recyclage de produits usagés, le traitement des déchets et la valorisation des produits et matières permet d'éviter plus de 41 500 tonnes de CO2 et à titre d'illustration, 100% des pneus récupérés par les enseignes du groupe sont recyclés.

Enfin, dans un autre chapitre, le rapport n'oublie pas la dimension sociétale en valorisant l'implication de Mobivia dans les territoires, son ancrage local, le soutien apporté au développement économique des zones et pays d'implantation, ou bien encore le soutien à des initiatives d'intérêt général, sur l'insertion sociale, les déplacements des personnes handicapées à travers notamment la fondation Norauto et son engagement en faveur de la mobilité inclusive.

Le 5ème et dernier chapitre du document est consacré à la gouvernance qualifiée de « collaborative », notamment en raison d'une forte écoute des parties prenantes de Mobivia Groupe, une forte responsabilisation des collaborateurs et une incitation à l'innovation par exemple à travers le dispositif Innov'Action (Venturi).

▶ [Consulter le rapport.](#)

▶ Blandine Sardou-Delahousse - bsardou@mobiviagroupe.com

Nicomak

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/images-infos-21/2015/164-octobre-2015-reporting/nicomak.jpg]

Nicomak présente pour 2015 un rapport RSE que l'on qualifiera positivement d'être « atypique » et de différenciant, tant dans la forme que dans le contenu.

La concision du document et les sujets traités reflètent l'envie d'agilité de ce cabinet de conseil spécialisé en éthique et dialogue parties prenantes.

A l'image d'autres rapports RSE plus conventionnels, le document affiche néanmoins d'emblée ses « Valeurs », notamment la bienveillance et l'engagement.

Dans une autre partie, Nicomak explique pourquoi ils font de la RSE, en s'appuyant sur le principe de création de «

valeur partagée », impliquant d'interagir avec les parties prenantes.

A noter, l'originalité de soumettre le lecteur à un questionnaire décalé et est bienvenu également le lien vers une vidéo d'Edward Freeman, le père de la théorie des parties prenantes, expliquant ses approches.

Le document présente également certaines méthodes proposées aux clients que le cabinet s'est appliqué à lui-même : matrice urgence enjeux, indicateurs S.M.A.R.T (Simple, Mesurable, Ambitieux, Réaliste et limité dans le Temps), outil informatique d'accompagnement Spidermak, avec lien vers le site dédié.

Se revendiquant comme une entreprise « libérée », les valeurs affichées sont le fruit d'un travail interne réalisé grâce à un autre outil, Ethimak, qui analyse, au travers de dilemmes, les réactions (et donc les valeurs) de chacun.

Pour garantir un bien-être des collaborateurs, limiter les déplacements inutiles et maintenir une bonne cohésion entre l'équipe savoyarde et l'équipe parisienne, Nicomak utilise à plein les nouvelles technologies et notamment grâce à un groupe Whatsapp.

Par ailleurs, Nicomak a été certifié ISO 20 121 (système de management pour événements responsables) en janvier 2015, devenant ainsi l'une des premières entreprises françaises à obtenir cette certification.

Sur ses impacts, en 2015, après avoir effectué son bilan carbone, Nicomak a réduit son empreinte carbone de 28% à 16 tonnes équivalent carbone émis, à comparer aux 22 tonnes émis en 2014.

En matière d'engagement sociétal, 14,5 jours de collaborateurs ont été donnés en 2015 à des associations, au travers de mécénat de compétences, auprès de 6 associations d'érentes.

Enfin, l'entreprise effectue différents dons, financiers (Réseau Entreprendre Savoie par exemple) ou en nature (matériels informatique, vêtements) par solidarité ou pour favoriser le réemploi.

► Consulter [le rapport](#).

► Myriam Boniface - boniface@nicomak.eu

Orange

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/images-infos-21/2015/164-octobre-2015-reporting/orange.jpg]

Comme pour l'exercice 2014, le **groupe Orange** qui revendique d'être un « accélérateur de la transformation digitale » privilégie pour 2015 une approche digitale de son reporting extra-financier.

Un portail dédié est consacré au [Reporting RSE](#) permettant d'accéder à tous les documents et outils liés, et l'on notera la possibilité de visiter ces pages selon son profil, que l'on soit un client, une entreprise ou un candidat.

Par ailleurs, le groupe Orange a publié son premier [rapport intégré](#) pour l'année 2015.

Document novateur et ultra-communicant, il montre la voie de ce que pourra être le reporting des prochaines années où les différentes dimensions se croisent : enjeux financiers, choix RSE, nouveaux services proposés aux clients, engagements sociétaux de l'entreprise.

A côté de ce rapport intégré, le groupe Orange a produit un bilan des actions RSE réalisées.

C'est ce document de 50 pages que nous avons examiné.

En termes d'architecture, les concepteurs du rapport ont choisi un chapitrage qui mêle les dimensions sociales et sociétales, seule la politique environnementale ayant un chapitre présentant les actions d'Orange en faveur de la transition énergétique.

Dans la première partie présentant la « démarche » d'Orange, on remarquera que trois types d'engagements sont mis en avant : éthique et lutte anti-corruption, dialogue avec les Parties Prenantes, et sensibilisation des collaborateurs à la RSE.

En 2015, le groupe Orange a inscrit la corruption comme risque majeur et a réaffirmé son engagement de tolérance zéro en la matière.

Sur l'éthique, Orange s'appuie sur une charte de déontologie régulièrement mise à jour pour tenir compte des évolutions métiers ou réglementaires.

Sur le dialogue parties prenantes (qui s'appuie sur les principes de la norme AA1000), le rapport distingue le dialogue « Groupe » d'initiatives de dialogue par pays d'implantation et présente aussi les dialogues thématiques, comme par exemple le « dialogue femmes », le « dialogue Droits humains » ou bien encore les échanges, ateliers, rencontres organisés dans le cadre du Digital Society Forum.

Fil conducteur que l'on retrouve dans de nombreuses actions RSE : la confiance.

C'est cette confiance qu'Orange construit et illustre dans son reporting, dans la relation avec les clients et les

collaborateurs, en visant l'exemplarité.

Sur les dimensions RH, tant en matière de santé/sécurité, de dialogue social, de diversité, la proportion de femmes dans les instances dirigeantes, le groupe se fixe des objectifs précis (atteindre 35% de femmes dans le réseau des leaders en 2020).

Un chapitre entier est réservé à la contribution du groupe Orange au développement socio-économique à travers les actions de lutte contre la fracture numérique, l'aide à l'entrepreneuriat ou l'invention de services innovants.

Sur ses performances environnementales, Orange intervient sur tous les leviers.

En interne : consommations énergétiques des réseaux et équipements de télécommunication, bâtiments tertiaires, déplacements des collaborateurs.

En externe, Orange propose des solutions nouvelles à ses clients pour réduire leurs propres impacts, en promouvant une logique d'économie circulaire à travers un meilleur traitement et recyclage des DEEE ou grâce au reconditionnement et réemploi de mobiles d'occasion.

Enfin, on notera que ce rapport présente les réalisations RSE principalement à travers des textes et descriptions des actions menées.

Pour prendre connaissance de davantage de données chiffrées en balayant l'ensemble des indicateurs extra-financiers par sujet et pays d'implantation, on se reportera à la [base de données interactive](#) qui couvre plusieurs années de reporting RSE et permet de personnaliser ses recherches de même que l'on pourra se reporter à un [tableau de correspondances](#) entre référentiels.

▶ Consulter le [rapport Réalisations 2015](#).

▶ Alain Liberge - alain.liberge@orange.com

Plastic Omnium

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/images-infos-21/2016/octobre-reporting2016/plastic-omnium.jpg]

Plastic Omnium publie son reporting RSE dans deux documents : le document de référence 2015 où un chapitre entier est consacré au développement durable et, le rapport d'activité 2015 où plusieurs pages se penchent sur la démarche de Responsabilité présentée comme « raison d'être » de l'entreprise.

A noter que dans le rapport d'activité, la RSE irrigue une grande partie du document à travers de très pédagogiques « Zooms RSE » qui fournissent des clés de compréhension de la stratégie développement durable du Groupe.

Pour notre analyse, ce sera cependant le document de référence qui sera examiné ci-dessous.

Classique dans son approche, la partie dédiée du document de référence conforme à l'article 225, présente en premier lieu les enjeux de développement durable du Groupe à travers une analyse et une présentation agrémentée de graphiques qui sont autant de repères et de chiffres clé pour le lecteur permettant de mesurer des évolutions d'une année à l'autre.

A titre d'exemple, en un coup d'oeil, on constatera que le nombre de sites certifiés ISO 14001 est passé de 76 en 2013 à 82 en 2015.

Ou bien que les heures de formation sont passées de 389 800 en 2013 à 424 400 en 2015.

Lors de l'année 2015, année climatique, la direction RSE du Groupe a continué à travailler activement à la réduction des kwatt/kg transformés pour limiter l'impact CO2.

Au coeur de la politique RSE du Groupe, l'on trouve aussi les innovations produits qui vont réduire les impacts environnementaux lors de la production ou lors de la phase d'utilisation des produits.

Dans les grands enjeux identifiés par Plastic Omnium : la lutte contre le changement climatique, la mobilité durable, l'urbanisation de la planète, tous sujets auxquels les activités et le savoir-faire du Groupe peuvent apporter certaines réponses et solutions innovante du fait de son leadership sur les secteurs des équipements automobiles et de la collecte des déchets.

Dans le chapitre « social », le rapport rappelle la stratégie « PO Way » et ses cinq piliers (indépendance, investissement, innovation, internationalisation et intégration) que la politique RSE du Groupe va décliner.

Sur l'intégration par exemple, Plastic Omnium précise sa politique de fidélisation du personnel, ses efforts et actions pour partager et diffuser les valeurs communes, l'attractivité du Groupe (augmentation constante des effectifs) mais aussi la promotion de la diversité et la lutte contre les discriminations avec le respect de l'humain comme valeur fondatrice revendiquée.

Pour les risques liés à la supply chain, Plastic Omnium est actuellement en train de déployer sa charte RSE auprès de ses fournisseurs.

Activités industrielles obligent, la sécurité et l'amélioration des conditions de travail sont un axe fort du Groupe, ce qui se traduit par le programme « Top Safety » visant à sensibiliser les managers et le personnel, avec l'ambition d'atteindre le « zéro accident » et un nombre accru de sites certifiés OHSAS 18001 (68 en 2013, 79 en 2015).

Sur les aspects environnementaux, 2015 étant une année climatique, Plastic Omnium met naturellement en avant son programme Top Planet visant à assurer une « gestion responsable de l'énergie » en déployant une stratégie bas carbone et l'engagement de réduire, pour chacune de ses activités, ses émissions de gaz à effet de serre.

Cela se traduit par 4 engagements : déployer du référentiel ISO 50001 sur les sites concernés (15 sites déjà certifiés et le processus de certification continue en 2016) ; définir pour le Groupe des objectifs annuels de réduction des émissions des gaz à effet de serre (GES) et des énergies consommées ; intégrer la notion de performance énergétique dans l'achat de services, la conception des produits...

; évaluer et maîtriser la qualité de la performance énergétique autour de bonnes pratiques identifiées.

Le rapport fournit également des informations et données chiffrées sur la gestion des déchets (et la consommation de matière, avec de nouveaux procédés industriels permettant des substitutions de ressources), la gestion de l'eau. Il apporte des éléments concernant des thématiques de l'article 225 comme l'adaptation au changement climatique (établissement d'une cartographie des risques climatiques pour les sites) ou la préservation de la biodiversité (démarche exemplaire menée lors de la construction du site Alphatech en France, aide à la reforestation du parc national Izta-Popo au Mexique).

Pour illustrer son « engagement sociétal », dans le chapitre dédié correspondant là encore à la classification de l'article 225, le document présente différentes actions partenariales notamment, avec des ONG ou des fondations (association NQT en France, Focus Hope aux Etats Unis, la fondation indienne Magic Bus pour l'éducation et la santé des jeunes filles).

Enfin, conformément à l'approche Grenelle de reporting, le document détaille ses relations avec les parties prenantes, en s'appuyant sur le Code de conduite partagé avec l'ensemble des collaborateurs, ce qui contribue à lutter contre les risques de corruption.

Le rapport fournit également une table de correspondances entre référentiels (art. 225/GRI G4/Pacte mondial).

► Consulter le [Document de référence](#) et le [Rapport d'activité](#).

► Yves Bourquard - ybourquard@plasticomnium.com

Sanofi

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/images-infos-21/2015/164-octobre-2015-reporting/sanofi.jpg]

Le « rapport responsabilité sociale » 2015 du **groupe Sanofi** est d'une grande richesse et comporte beaucoup d'informations.

Il est architecturé autour 4 axes structurés qui désignent les enjeux forts de l'entreprise (les patients, l'éthique, les gens, la planète) tout en consacrant un premier chapitre à décrire ses enjeux et la stratégie RSE et le dernier chapitre à la « performance RSE » avec des outils classiques : tableaux de synthèse avec indicateurs GRI/art.225, un index GRI, la méthodologie et le rapport du commissaire aux comptes.

L'ensemble est introduit par un message d'Olivier Brandicourt, Directeur général de Sanofi, qui rappelle l'engagement du groupe en faveur de l'innovation et de l'accès aux médicaments, avec l'exemple du lancement du premier vaccin au monde contre la dengue tandis que la moitié de la population mondiale est exposée à ce virus.

Le chapitre de présentation couvre nombre de sujets : description de la chaîne de valeur, déploiement de la stratégie RSE avec atteintes des objectifs, engagement des parties prenantes, présentation de la nouvelle feuille de route 2016-2020, etc.

Les axes et priorités du groupe ont été déterminés grâce à une analyse de matérialité réalisée en 2013.

Dans les priorités identifiées, on trouve comme enjeu clé au centre l'accès aux soins et la sécurité des patients et dans un second cercle de priorités, le triptyque People/Planet/Ethics couvrant respectivement les dimensions sociales/RH et compétences, les questions environnementales et l'éthique.

La dimension éthique concerne à la fois à la fois la recherche, les questions soulevées par les pratiques des affaires et l'intégrité des activités.

Dans le chapitre thématique « Planet » consacré aux enjeux environnementaux, on remarquera le caractère très pédagogique d'une représentation des impacts grâce à un schéma accessible qui fait visuellement comprendre les externalités des activités pharmaceutiques.

COP 21 oblige, 8 pages sont consacrées à l'empreinte carbone du groupe Sanofi, avec comme pour toutes les thématiques, des tableaux de synthèse récapitulant Les *objectifs*, les *progrès et actions 2015* et le statut (en cours/réalisé).

Toujours dans cette partie, une infographie intéressante montre dans un seul schéma les étapes clé de la chaîne de valeur de Sanofi (matière premières, fabrication, transport, vente et marketing, utilisation par les patients/consommateurs, fin de vie) à quoi correspondent les émissions de carbone selon les scopes, y compris le scope 3 pour certaines activités ou étapes (les émissions dues à l'utilisation des produits par les consommateurs finaux).

On remarquera que, pour cet exercice de reporting, avec l'aide d'un expert, Sanofi a évalué et publié l'ensemble de ses émissions de CO2 en scope 3, en intégrant les achats de biens et services.

Concernant les efforts de réduction, depuis 2010, Sanofi a réduit ses émissions de CO2 de 15,8% en scope 1 et 2. Dans la partie consacrée aux déchets, le rapport met en avant plusieurs démarches d'économie circulaire entreprises, comme par exemple le toluène, utilisé comme solvant sur le site de Mournon (France) dont 1 000 tonnes sont retournées chaque année au fournisseur pour être régénérées et réutilisées.

Dans les chiffres clés à retenir pour 2015, on notera que 14% du chiffre d'affaires a été investi dans la R&D.

Depuis 2010, la consommation d'eau du groupe a diminué de 14,8%.

- ▶ Consulter le [rapport RSE](#).
- ▶ Didier Terrolle - didier.terrolle@sanofi.com
- ▶ Agnès Gougeon-Chamayou - agnes.gougeon-chamayou@sanofi.com

SAUR

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/images-infos-21/2015/164-octobre-2015-reporting/saur.jpg]

Pour l'année 2015, le **Groupe Saur** fait le choix d'un document de synthèse « L'essentiel de la RSE ».

Comme son nom l'indique, le document a pour but de présenter en 12 pages les fondamentaux concernant les engagements RSE de l'entreprise, ce qui se traduit par une mise en page originale, avec des textes distillés avec parcimonie, mis en valeur dans des arrondis, des encarts de couleur, des schémas et infographies partageant les pages en micro-sujets que l'on va choisir.

Effet patchwork assumé, ce qui n'enlève rien à la cohérence de l'ensemble du document puisque toutes les dimensions de la stratégie RSE du Groupe Saur sont abordées.

La **dimension sociale** à travers le chapitre « Entreprise à taille humaine » qui explore le sujet du développement des compétences et des talents (plus de 60% des collaborateurs du Groupe ont reçu au moins une formation en 2015), de la sécurité et la santé au travail (3 millions d'euros dépensés par l'entreprise en matière de sécurité en 2015), les questions de diversité et d'insertion professionnelle (600 contrats de professionnalisation et d'apprentissage sont conclus par le Groupe chaque année).

La **dimension environnementale** avec la présentation des actions menées pour préserver les ressources en eau (en 2015, le rendement des réseaux d'eau gérés par le Groupe Saur s'est amélioré d'1% par rapport à 2013) et valoriser la matière (35% des déchets - déchets gérés par l'activité propre du Groupe et boues d'épuration - sont valorisés sous forme matière), la gestion de l'énergie et l'empreinte carbone (+2 % d'efficacité énergétique pour les usines eau et assainissement entre 2014 et 2015 ; -8 % de consommation de carburants Groupe en MWh/MEuros de CA entre 2013 et 2015).

La **dimension sociétale** enfin à travers l'utilisation des technologies numériques pour moderniser sa relation avec ses clients collectivités et usagers (plateformes ergonomiques de partage de données, développement d'application e-citoyenne), des partenariats avec des fournisseurs pour développer des solutions nouvelles ou bien encore l'évaluation de sa contribution au dynamisme territorial (estimation des retombées socio-économiques dans chacune des 13 implantations régionales de son activité propre grâce à l'expertise du cabinet UTOPIES et la méthodologie Local Footprint®).

En 12 pages, SAUR réussit à en dire beaucoup, à couvrir une large palette de sujets et balayer une grande partie du

spectre de la RSE, tout en faisant comprendre comment l'engagement RSE de l'entreprise s'articule autour des trois piliers : « Progrès collectif et création de valeur locale », « Préservation et valorisation des ressources territoriales », « Entreprise à taille humaine ».

▶ [Consulter le rapport.](#)

▶ Estelle Reungoat - estelle.reungoat@saur.com

Schneider Electric

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/logos-adherents/schneider-electric.jpg]

Coup d'essai particulièrement réussi pour ce premier rapport intégré de **Schneider Electric** qui réussit le difficile exercice de combiner la concision (28 pages), la convergence entre présentations des impératifs financiers et enjeux de responsabilité tout en ayant un dosage équilibré entre les textes et informations de fond, des infographies bienvenues, des illustrations et des données chiffrées qui confirment certains positionnements RSE.

Inutile de chercher dans le document une architecture inspirée de l'article 225, on passe d'une thématique à l'autre sans s'enfermer systématiquement dans l'une des trois dimensions classiques (sociale, environnementale et sociétale).

Le chemin de lecture est différent et il faut abandonner certains schémas courants et presque une pensée linéaire. Exemple significatif, les premières pages du rapport parlent d'abord d'avenir, du futur proche ou moins proche (2050), d'objectifs tout en jetant un regard prospectif sur le monde qui se construit.

Dans l'édito ouvrant le rapport, Gille Vermot Desroches, Directeur Développement Durable de Schneider Electric (également interviewé pour cet info 21) précise certaines évolutions à venir « Dans les 30 ans qui viennent, 2,5 milliards d'habitants viendront grossir les villes...

Après avoir connecté 3 milliards d'habitants, dans les 4 ans, Internet connectera 50 milliards de machines et outils ». Toutes tendances nécessiteront évidemment davantage de technologies de contrôle de l'offre, de la demande, d'accès à l'électricité, donc de belles perspectives de croissance.

Ainsi, en l'absence de nouvelles mesures environnementales, la consommation énergétique industrielle devrait doubler d'ici 2050.

Ces prévisions constituent des enjeux de marchés et de vraies sources d'opportunité.

Mais cet essor ne saurait s'accomplir sans responsabilité ni création de valeur partagée, ce qui passe également par un juste dialogue avec les parties prenantes permettant de co-construire une performance axée sur le développement durable, deux sujets abondamment détaillés dans le document, avec des pages dédiées et une intéressante présentation graphique de la distribution des revenus aux parties prenantes.

Ces « valeurs » exprimées, le rapport fournit quelques chiffres clés (30% des collaborateurs du groupe sont des femmes, 5% du chiffre d'affaires est consacré à la R&D, 43% du chiffre d'affaire provient des nouvelles économies).

Par rapport à ces prévisions à échéances échelonnées, le rapport décrit sa stratégie axée sur le triple développement de l'urbanisation, l'industrialisation et l'essor du numérique.

Pour montrer la cohérence de cette stratégie, dans une double page très graphique, le rapport présente son « offre intégrée » en juxtaposant d'un côté les marchés finaux et de l'autre les produits et solutions.

Le rapport présente ses résultats mais aussi ses objectifs à trois ans (période 2015-2017) et fournit des tableaux synthétiques du programme d'entreprise, par initiative (par exemple Coût des fonctions support, Croissance par l'innovation ou Engagement des employés) avec les enjeux associés : en faire plus pour les clients ; simplifier l'exécution et les opérations ; proposer des offres plus connectées ; innover pour accompagner la croissance ; faire monter en puissance les collaborateurs.

Autres outils structurants partagés dans le rapport, la matrice de matérialité issue de l'analyse de matérialité réalisée en 2013 et une présentation sommaire du baromètre interne Planet/Profit/People avec les résultats 2015.

En résonance avec la COP21, Schneider Electric a par ailleurs rendu public ses 10 engagements pour le développement durable, parmi lesquels on peut citer : éviter l'émission de 120 000 tonnes de CO2 en mettant en place des services de « fin de vie » des produits dans une logique d'économie circulaire ; mettre en oeuvre des initiatives de stockage d'énergie pour développer les énergies renouvelables et les micro-grids ; réduire l'intensité énergétique de Schneider Electric de 3,5 % par an.

De plus, le rapport explore ses interactions et les engagements noués avec ses principales parties prenantes, les

clients, la société civile, les employés, les partenaires, les financiers, les institutions techniques et la planète en observant pour chacune : les engagements et priorités de Schneider Electric, la création de valeur pour l'entreprise, la création de valeur pour la planète et les faits marquants à retenir par rapport à cette partie prenante.

Enfin, le rapport n'oublie pas de présenter sa gouvernance, sa gestion de l'éthique et la question de la rémunération des dirigeants.

On notera en conclusion que le rapport renvoie, pour plus d'information sur un sujet, au document de référence, ce qui permet une double lecture.

Concis, visuel, complet, ce premier rapport intégré de Schneider Electric est incontestablement un beau document qui pourrait bien montrer la voie pour utiliser habilement le potentiel et la philosophie du reporting intégré.

▶ [Consulter le rapport.](#)

▶ Gilles Vermot-desroches - gilles.vermot-desroches@schneider-electric.com

Séché Environnement

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/images-infos-21/2015/164-octobre-2015-reporting/seche.jpg]

Virage numérique et choix d'une approche « intégrée » pour le reporting extra-financier de Séché Environnement avec un site web dédié à la stratégie RSE où le lecteur-internaute trouvera l'ensemble des informations utiles et les documents téléchargeables.

L'entreprise choisit la sobriété mais des couleurs chatoyantes avec une dominante verte pour sa page d'accueil.

Quatre onglets permettent de naviguer dans le site.

Expert de la gestion des déchets et de la valorisation des ressources, c'est naturellement l'économie circulaire qui est mise en avant à travers un premier bloc d'informations consacré aux différents « métiers » de Séché Environnement.

Utilisant judicieusement des menus déroulants, en parcourant le dossier, on découvre comment les activités de Séché Environnement s'inscrivent complètement dans la loi de transition énergétique et que les activités de l'entreprise sont directement organisées pour répondre à trois enjeux clé : la valorisation matière, la valorisation énergétique, la gestion de la dangerosité.

Chacune de ces parties, correspondant aux différents « métiers » de Séché Environnement, est agrémentée d'exemples d'actions phares, d'illustrations ou bien d'animations qui aident à la compréhension de dispositifs parfois complexes.

Dans le chapitre Valorisation énergétique par exemple, on découvre que le Groupe Séché, grâce à ses installations, est deux fois autosuffisant en énergie et autoconsomme 95 Gwh sur les 645 Gwh produits.

On notera la très intéressante partie « Des déchets comme ressources » qui permet assez simplement de comprendre la logique de l'économie circulaire, notamment grâce à une animation, qui montre comment les différents activités de Séché Environnement sont complémentaires et permettent des valorisations multiples.

Un deuxième bloc d'informations est consacré aux moyens humains et financiers et présente les dimensions sociales et RH, les aspects financiers, les questions de gouvernance et les relations avec les parties prenantes.

C'est aussi dans cette partie que Séché Environnement revient sur certains engagements publics marquants pour l'année 2015, avec notamment dans le cadre de la COP21 le partenariat avec Deyrolle pour la conception de la planche sur l'écologie territoriale exposée sur la promenade du pont d'Iéna et sur les grilles extérieures de l'UNESCO.

Séché a par ailleurs organisé le 9 décembre 2015 une conférence intitulée « *A quoi sert de lutter contre le changement climatique, s'il n'y a plus de vivant* », réunissant personnalités du monde politique et économique, et responsables d'ONG.

En clôture de l'événement, les Présidents de Séché Environnement et de ECOCERT ont cosigné un appel aux négociateurs de la COP21, la « Déclaration du Trocadéro », pour que ceux-ci soutiennent les acteurs territoriaux engagés sur des actions en faveur de la biodiversité et du climat.

Engagement sociétal également à travers le soutien de Séché apporté à de nombreuses associations et acteurs du sport, de la culture, de l'écocitoyenneté.

À noter aussi dans ce chapitre, le très intéressant schéma montrant la répartition de la valeur ajoutée et la mention de l'étude confiée à UTOPIES pour mesurer les retombées économique des activités, analyse concluant que chaque

emploi direct du Groupe Séché sous-tend environ cinq emplois induits (équivalent temps plein, salariés ou non salariés).

Le troisième grand bloc d'informations est consacré aux « Actions de respect du vivant » qui est l'un des axes stratégiques de la politique RSE de Séché Environnement et a contribué à façonner son identité.

Cette implication en faveur de la biodiversité et du respect des milieux naturels se traduit notamment par une double certification attribuée par ECOCERT Environnement, celle du Système de Management de l'Engagement Climat (SMEC) de Séché et la certification universelle « Engagement Biodiversité ».

Les actions menées ou soutenues par Séché Environnement en faveur des territoires et du vivant sont synthétisées graphiquement dans le schéma « écologie territoriale » présenté lors de la COP 21 et qui résume en partie l'approche globale de l'entreprise et les synergies entre développement économique, protection des milieux naturels, valorisation matière et énergie et engagement sociétal.

▶ [Consulter le site web](#)

▶ Daniel Baumgarten - d.baumgarten@groupe-seche.com

SNCF

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/images-infos-21/2015/164-octobre-2015-reporting/sncf.jpg]

Depuis la loi de 2014 portant sur la réforme ferroviaire, le **Groupe SNCF** est réorganisé en trois ÉPIC (Établissement Public à caractère Industriel et Commercial), l'ÉPIC SNCF, qui prend en charge le pilotage global du groupe, l'ÉPIC SNCF Réseau, qui gère, exploite et développe le réseau ferré français et l'ÉPIC SNCF Mobilités, pour le transport de voyageurs et de marchandises.

Si l'on remarquera que pour l'année 2015, SNCF Réseau a produit un document de [bilan RSE](#) spécifique, c'est cependant le rapport RSE Groupe SNCF que nous nous attachons à décrypter ici.

Répondant à la grille des indicateurs de l'article 225, dans son architecture, le document s'est toutefois construit autour de 4 enjeux de développement durable qui sont : permettre une mobilité durable des voyageurs et des marchandises ; réduire notre empreinte environnementale ; favoriser le développement humain ; contribuer au dynamisme des territoires.

Pour faire le lien entre les « engagements » RSE du Groupe et les items de l'article 225, au gré de la lecture, l'article de référence est cité.

De plus, certains indicateurs Grenelle étant suivis depuis plusieurs années pour plusieurs thématiques, les évolutions sont présentées sur deux, voire trois années.

Dans un chapitre dédié aux « Valeurs et principes » du Groupe SNCF, le rapport présente également une cartographie des parties prenantes du groupe SNCF, chaque groupe d'acteur étant associé à des « modes de dialogue » parfois spécifiques.

Une matrice est également présentée figurant, pour SNCF et pour ses parties prenantes, l'importance et la pertinence des enjeux RSE.

Point à noter : chaque enjeu est catégorisé en fonction des 4 grandes familles d'enjeux identifiés.

Pour illustration, l'enjeu « Accessibilité des prix » est rattaché à l'enjeu structurant « Permettre à tous une mobilité durable ».

On remarquera également des correspondances entre référentiels Article 225, GRI 4, Pacte Mondial et les indicateurs internes à la SNCF.

Pour les faits marquants de 2015, impossible de les citer tous.

On retiendra néanmoins la forte mobilisation de la SNCF pendant la COP21, transporteur de la conférence, avec le Train du climat et ses « messagers » qui ont accueilli plus de 23 000 visiteurs, 3 500 scolaires, un millier d'élus et d'acteurs locaux qui ont pu accéder à l'exposition et découvrir les dernières recherches et solutions en matière de lutte/adaptation au changement climatique.

Enfin, à noter qu'à l'occasion de la COP21, le groupe SNCF a pris comme engagement individuel l'objectif de réduction de 20% de ses émissions entre 2014 et 2025.

▶ [Consulter le rapport.](#)

▶ Florence Cousin - florence.cousin@sncf.fr

Suez Environnement

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/images-infos-21/2015/164-octobre-2015-reporting/suez.jpg]

Pour **Suez Environnement**, ce document intitulé « Notre contribution économique, environnementale, sociale et sociétale », qui remplace l'ancien format du Rapport de développement durable, est le premier rapport intégré du groupe.

Il est réalisé selon les recommandations de l'International Integrated Reporting Council (IIRC).

Ce rapport coïncide avec le bilan de la Feuille de route développement durable 2012-2016.

A côté de la restitution d'indications chiffrées et de la présentation d'actions réalisées, il permet également un tour d'horizon de cette « révolution de la ressource » qu'entend accompagner et promouvoir Suez autour de plusieurs axes stratégiques en s'adaptant à quatre tendances de fond qui bouleversent les modèles traditionnels : les contraintes dues au changement climatique qui implique mesures d'atténuation et d'adaptation ; les croissances urbaines ; l'essor du numérique et enfin de nouvelles aspirations sociétales, tant des citoyens que des collaborateurs, défis auxquels Suez Environnement entend proposer des solutions.

Pour ce faire, le premier pilier stratégique est de transformer les métiers du groupe pour renforcer la logique d'économie circulaire et en utilisant à plein le potentiel du numérique pour déployer de nouvelles solutions, plus rapides, plus agiles, tant pour les services d'eau et d'assainissement que pour le pilotage du cycle des déchets (smart waste).

Le second pilier stratégique est la conquête de nouveaux marchés dans le monde et de proposer des offres intégrées apportant des solutions complètes permettant de sécuriser les ressources et de maîtriser les coûts.

Original et innovant de par le format intégré, ce rapport fait également preuve de pédagogie sans oublier des incontournables du reporting extra-financier.

Dans son éditio, Jean-Louis Chaussade, Directeur général de Suez Environnement, réaffirme les grands engagements du groupe : faire la révolution de la ressource, lutter contre le dérèglement climatique, construire une quadruple performance - financière, environnementale, sociale et sociétale - dialoguer avec les parties prenantes.

Autres pages incontournables, une présentation du modèle économique et des grands enjeux, les choix stratégiques, la présentation de la matrice de matérialité et les interactions avec les parties prenantes, un index GRI et les tableaux de synthèse reprenant les indicateurs environnementaux, sociaux et sociétaux.

Dans les trois premiers chapitres précisant le contexte, la stratégie retenue, et les réponses apportées et réalisations effectives, une double approche retient l'attention : la mise en avant du principe de « performance globale » qui irrigue tout le document et aussi l'apport de « solutions » combinées.

Enfin, un dernier chapitre présente le modèle de gouvernance qui vient renforcer cette performance multiple.

Confirmant son essor à l'international, Suez affiche certains chiffres clés qui méritent d'être relevés : le groupe est présent dans 70 pays et compte 82 500 collaborateurs et 400 000 clients industriels et commerciaux.

Les offres et activités de Suez ont permis d'éviter 9,2 Mt de CO2/gaz à effet de serre chez les clients.

16,3 millions de tonnes de déchets ont été valorisées (l'équivalent de la production annuelle de déchets du Portugal).

Complet, pédagogique, souvent innovant, tant dans son architecture, avec des exemples retenus que pour les analyses des tendances qui dessineront le monde de demain, ce rapport 2015 est un bel exemple de ce que peut permettre une approche intégrée de reporting, en démontrant par des chiffres, des explications, des infographies, comment les entreprises créatrices de valeur sauront faire converger enjeux financiers, préoccupations environnementales, défis sociaux et attentes sociétales.

► [Consulter le rapport.](#)

► Hélène Valade - helene.valade@suez.com

Terrena Groupe

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/terrena.gif]

Pour son second rapport RSE, le **Groupe Terrena** (13 998 salariés, basé à Ancenis en Loire-Atlantique) présente une cartographie de ses enjeux RSE sous forme d'une matrice de matérialité très lisible, croisant attentes des parties prenantes et impact sur l'activité de l'entreprise.

Parmi les enjeux prioritaires, on retrouve la santé & la sécurité au travail, le modèle coopératif, le bien-être des animaux, la valorisation de l'empreinte économique territoriale et le développement de la démarche de La Nouvelle Agriculture®.

Engagée en 2013, la démarche RSE de Terrena repose sur 4 piliers : Economique et gouvernance, Environnemental, Social et Sociétal dans une logique de performance globale.

Chacun des piliers revient sur les enjeux principaux.

On note ainsi, pour la gouvernance de Terrena, le soutien de ses agriculteurs en mettant en place des mesures d'accompagnement dans l'acte de production en lien avec la finalité de la coopérative qui est de valoriser de façon durable et performante la production de ses adhérents.

Elle poursuit aussi l'ouverture de son capital social aux salariés, initiée en 2014 ou réaffirme ses principes éthiques. Le pilier environnemental fait la part belle au développement de l'Agriculture Ecologique Intensive (AEI), qui repose sur 8 domaines de recherche (nutrition et protection végétale, outil machine agricoles, nutrition et santé animales, gestion de l'eau, préservation du sol, biodiversité, valorisation de la biomasse, bâtiments d'élevage et énergie) mais évoque aussi des objectifs chiffrés sur l'efficacité énergétique : réduction de 30% de la consommation d'électricité, de gaz et carburant en 2022.

Sans oublier l'implication des exploitations agricoles pour lutter contre le changement climatique avec la démarche AgriCO2.

Sur l'impact social, la priorité est donnée à l'enjeu de santé & sécurité au travail, avec une politique « zéro accident ».

Enfin, le pilier sociétal valorise les démarches de Terrena en faveur du bien-être animal.

En outre, de par ses nombreuses activités agricoles non-délocalisables, le Groupe souhaite valoriser son empreinte économique territoriale.

L'ancrage territorial, c'est également le sens des propos de Pascal Ballé, agriculteur administrateur en charge de La Nouvelle Agriculture et de la RSE, qui apporte son témoignage au sein de ce rapport RSE très riche.

► [Découvrir le rapport RSE.](#)

► Joy Thornes - jthornes@terrena.fr

Total

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/images-infos-21/2015/164-octobre-2015-reporting/total.jpg]

À l'image d'autres entreprises, en 2015, virage numérique pour le **Groupe Total** qui propose un site Internet dédié à sa « performance de développement durable » (sustainable performance) avec de nombreuses informations relatives à son reporting extra-financier.

Cinq grands blocs d'informations sont proposés aux visiteurs : *Vision, Parties prenantes, Enjeux, Reporting et Indicateurs.*

Dans le bloc Vision, Total présente la gouvernance du Groupe et les grandes principes de sa politique de responsabilité, parmi lesquels on peut citer : « Assurer la sécurité et la sûreté des personnes et l'intégrité de ses installations » ; « Intégrer les défis du développement durable dans la conduite de ses activités » ; « Renforcer son intégration locale en mettant le dialogue avec ses parties prenantes au centre de sa politique.. ».

Pour la partie Enjeux, outre la présentation de son [analyse de matérialité](#), le Groupe Total va préciser ses actions et engagements sur différents sujets : la *Sécurité, la santé et la sûreté* (baisse continue des accidents du travail, rappel du référentiel H3SE, actions en faveur de la santé), *l'éthique des affaires* (prévention de la corruption, respect des Droits de l'Homme, promouvoir la transparence financière), *le Climat* (objectif d'un mix hydrocarbure à plus de 60% gaz dans 20 ans, amélioration de l'efficacité énergétique, développement des énergies renouvelables), *l'Environnement* (actions de réduction de l'empreinte environnemental sur l'eau, l'air, les sols, en matière de déchets, pour la protection de la biodiversité et des services écosystémiques ; 100% des 71 sites de production émettant plus de 10 kt de GES par an sont certifiés ISO 14001), *People & Talents* (sur le dialogue social, la formation, l'égalité des chances...) et sur la Création de valeur locale - *In country value* (implication des parties prenantes grâce à l'outil interne SRM+, la maîtrise des impacts des activités du groupe, les actions de soutien à l'éducation, le programme Awango by Total, solutions solaires accessibles pour l'éclairage et la recharge de petits appareils électriques), le

management de sa chaîne d'approvisionnement (favoriser les achats durables ; veiller à l'aide du Code de conduite, aux pratiques responsables des fournisseurs).

Un troisième bloc d'informations expose les engagements pris vis-à-vis des parties prenantes dans un tableau de synthèse et aborde aussi la question de la création de valeur dans les zones d'implantation avec des chiffres significatifs.

Ainsi, Total a créé en 2015 pour ses parties prenantes de la valeur à hauteur de : 8.1 milliards de dollars US consacrés aux salaires (charges sociales comprises) ; 2,9 milliards de dollars US reversés sous forme de dividendes aux actionnaires ; environ 40 milliards de dollars US d'achats réalisés auprès des fournisseurs ; 426 millions de dollars US de dépenses sociétales.

Le quatrième bloc d'informations est exclusivement consacré au reporting et témoigne de l'investissement du groupe pour rendre compte de l'extra-financier.

En effet, outre son reporting de conformité dont on peut prendre connaissance dans le [Document de référence 2015](#) avec la présentation des périmètres retenus et la méthodologie utilisée, le Groupe Total « reporte » sur sa performance extra-financière à travers différents outils et référentiels.

En premier lieu, Total utilise depuis 2014 le référentiel GRI G4 et rapporte en conformité avec le niveau "G4 Core" (critères essentiels).

Autres standards internationaux de reporting, spécifiques à l'industrie pétrolière : le guide de reporting de l'[IPIECA](#) (l'association globale de l'industrie pétrolière et gazière pour les sujets environnementaux et sociétaux), de l'API (American Petroleum Institute) et de l'IOPG (International Oil & Gas Producers association).

Reporting thématique aussi à travers le [rapport Climat](#) publié en mai 2016.

Total répond par ailleurs au [CDP](#) pour ses émissions de GES et participe également aux enquêtes annuelles CDP Water et CDP Forests.

Par ailleurs, le Groupe Total étant signataire du Pacte Mondial des Nations Unies, la « Communication on Progress » 2015-2016 traduisant le respect des 10 engagements (Droits de l'Homme, Normes de travail, Environnement et Lutte contre la corruption) est disponible sur le site du [Global Compact](#).

Sur la problématique des Droits Humains justement, Total, également membre officiel des Voluntary Principles on Security and Human Rights (VPSHR) publie un rapport annuel qui décrit comment le Groupe met en oeuvre ces principes dans ses opérations.

Par ailleurs, en juillet 2016, Total a été la première compagnie pétrolière et gazière à publier un rapport détaillé [Human Rights Briefing Paper](#) basé sur le standard de reporting [UN Guiding Principles Reporting Framework](#).

Enfin, incontestable nouveauté de ce reporting de Total, la prise en compte des [Objectifs de Développement Durable](#) (ODD) avec l'utilisation de l'outil [SDG Compass](#) de correspondance avec les indicateurs GRI, ce qui permet au groupe Total de montrer en quoi ses actions menées sont en ligne avec les 17 ODD.

Ce travail est visible dans une [table d'index spécifique SDG](#).

Dernière partie proposée sur le site sustainable performance, Total fournit le détail de ses [indicateurs](#), avec évolutions annuelles de 2012 à 2015.

En conclusion, l'on précisera que Total parvient à tirer le meilleur parti du numérique pour rendre-compte de sa performance extra-financière, à la fois dans un reporting global et à travers un reporting thématique ou sectorielle permettant une transparence fine sur certains sujets.

▶ [Consulter le site.](#)

▶ Sandra Dante - sandra.dante@total.com

Veolia

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/images-infos-21/2015/164-octobre-2015-reporting/veolia.jpg]

Très communicant, très visuel, privilégiant les zooms sur des opérations, multipliant les témoignages, des infographies, les focus thématiques, ce Rapport d'activité et de développement durable 2015 de **Veolia** fonctionne comme un voyage à travers les univers variés du groupe et ses derniers choix industriels.

Comme souvent dans les documents de reporting extra-financier, le rapport commence par l'expression d'une « vision », en l'occurrence par l'analyse d'Antoine Frérot, PDG de Veolia, qui tire le bilan de l'année 2015, présente brièvement le plan stratégique 2016-2018 et évoque les priorités de développement du groupe.

Pour peindre la façon dont la co-construction entre parties prenantes est un vecteur de croissance, créateur de « valeur partagée », la parole est donnée à différentes personnalités et partenaires.

Le voyage se poursuit dans une mosaïque de faits emblématiques de l'année 2015 qui témoignent de la variété des interventions de Veolia : investissement dans de nouveaux équipement de traitement de l'eau et des eaux usées en Zambie ; augmentation de la capacité de traitement des eaux usées des usines de dépollution de la Nouvelle Orléans (USA) ; acquisition d'un incinérateur de déchets spéciaux en Espagne ; sécurisation de l'alimentation en eau potable d'un camp de réfugiés de Bardarash, dans le Kurdistan irakien ; annonce de l'alliance stratégique entre Veolia et Danone.

Par rapport à 2015, année COP21 oblige, le rapport présente trois « gros plans » thématiques : l'un sur le traitement des effluents industriels en Asie, l'autre sur l'efficacité énergétique en Amérique du Sud, le développement des ENR dans la région et les solutions d'adaptation au changement climatique.

Une troisième partie présente un panorama de la mobilisation du groupe Veolia en faveur d'une « Responsabilité Sociale Climatique » à l'occasion du Sommet de Paris, à Davos ou au Business Climate Summit.

Le document est également illustré par des visuels présentant des opérations d'économie circulaire : les 400 000 tonnes d'émission de CO2 évitées à Pécs, Hongrie, grâce à la transformation de paille et de bois en énergie pour alimenter le réseau de chaleur de la ville ou bien, à Arras, les procédés industriels transformant des déchets organiques en engrais et en électricité, ce qui évite annuellement l'émission de 2 000 tonnes de CO2.

Pour illustrer, par des exemples plus approfondis, les savoir-faire de Veolia, le rapport présente dans un chapitre intitulé « En coulisses » quatre contrats majeurs lancés sur trois continents : la construction d'un service de l'eau innovant, Iléo, pour la Métropole Européenne de Lille (MEL) ; l'exploitation d'une centrale biomasse dans le comté de Mayo (Irlande) qui permettra la production de 42,5MW combinés de chaleur et d'électricité ; la conception, la construction et l'exploitation sur 10 ans d'une usine ultramoderne de traitement et de recyclage des eaux industrielles, dans le Comté de Doddridge en Virginie-Occidentale (USA) pour la société Antero Resources, et enfin le traitement et l'élimination des déchets ménagers de cinq villes de la région de Sydney (Australie) pour un bassin de vie de 360 000 habitants pour une durée de 10 ans.

Avant dernier chapitre du rapport, une partie consacrée aux « Tendances » en cours ou en développement autour de l'économie circulaire constitue un florilège d'exemples.

À Marseille, les eaux usées de la Cité, grâce au procédé Energido, permettent de chauffer les bassins du Cercle des nageurs marseillais.

À Rostock en Allemagne, Veolia valorise chaque année 1 milliard de bouteilles en plastique évitant ainsi l'émission de 110 000 tonnes de CO2 équivalent par an.

A Rennes, une nouvelle unité de démantèlement de matelas usagés permet de recycler jusqu'à 90 % des composants d'un matelas pour un réemploi dans d'autres industries.

Enfin, dans une dernière partie, le rapport présente la gouvernance du groupe Veolia et présente la dynamique des 9 engagements pour un développement durable à atteindre à l'horizon 2020.

► [Consulter le rapport.](#)

► Contact : developpement.durable@veolia.com

VINCI Groupe

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/images-infos-21/2015/164-octobre-2015-reporting/vinci.jpg]

Le reporting développement durable du **groupe VINCI** se traduit par différentes productions.

Pour avoir une vision synthétique, on pourra se reporter prioritairement aux pages web de la partie [développement durable](#) du site institutionnel où, en plus d'une présentation du positionnement de l'entreprise autour de la performance globale et la volonté de créer une « valeur collective » et une définition des enjeux clés, on trouvera trois autres grandes entrées par type de performances : environnementales, sociales et sociétales.

A quoi il faut ajouter une très intéressante présentation de « Solutions » témoignant d'approches innovantes, partenariales et de réflexions participatives.

Pour disposer d'un reporting papier édité sous la forme d'un document, on se reportera aux pages dédiées du rapport annuel pour la partie intitulée à juste titre « Viser la performance globale ».

Ce rapport dans le rapport s'établit autour de deux approches : une approche thématique, communicative, avec pour

logique, un sujet, une page et une seconde partie formalisée autour de tableaux d'indicateurs construits selon les référentiels GRI et article 225 (un tableau de correspondances étant fourni à la fin du document de référence).

Après l'entrée en matière définissant ce qu'est la « performance globale » selon VINCI (être au service du bien commun, mener une politique de développement responsable et pragmatique en mettant en oeuvre les solutions les plus performantes dans un contexte de rareté des ressources naturelles), le rapport va s'attacher à présenter certains axes essentiels du groupe.

La démarche partenariale et le dialogue avec les parties prenantes, ce qui s'est traduit par exemple en 2015 par une mesure des impacts socio-économique de ses activités (sur la LGV SEA Tours-Bordeaux par exemple), le respect et l'application de la Charte relations sous-traitants (qui vise à assurer des relations équitables avec les fournisseurs) ou des partenariats internationaux avec des grandes universités ou bien encore le Défi Climat 2020, concours d'idées qui a permis de primer un projet d'étudiants (Cool Cité).

Dans les autres thématiques explorées, l'éthique et les droits humains, où est rappelé le rôle central de la charte éthique et comportements du groupe à laquelle doivent adhérer tous les collaborateurs.

Par ailleurs, VINCI étant signataire du Global Compact de l'ONU, le groupe s'engage à respecter, soutenir et promouvoir le respect des droits humains dans sa sphère d'influence.

La page Croissance verte montre différentes actions et choix réalisés pour améliorer la performance environnementale du groupe : réduction de ses gaz à effet de serre (71 teq CO2 en 2009, 59 teq CO2 en 2015), certifications ISO 14001, éco-construction (réalisations menées selon les labels environnementaux BBC, Bepos, HQE©, BREEAM©), nouveaux procédés innovants (Recyclovia© : recyclage d'éléments de chaussée), actions en faveur de la biodiversité.

Une page du rapport est dédiée au sujet « Recherche-développement et innovation ».

On notera que VINCI a consacré en 2015 environ 50 millions d'euros à la R&D.

Sont explorés dans cette partie certains partenariats stratégiques : la chaire éco-conception avec Paris Tech et le soutien au think tank Fabrique de la cité de même qu'un focus est effectué sur les démarches d'open innovation du groupe, ce qui passe par des interactions avec des incubateurs ou accélérateurs de start-up.

Sur les aspects RH, on va trouver des thèmes plus « classiques » en matière de RSE comme la sécurité (le zéro accident étant l'objectif constant), la diversité et l'égalité des chances, les parcours professionnels durables (formation, mobilité interne, recrutement/attractivité, insertion professionnelle - l'entreprise sociale ViE).

On notera encore que VINCI met en avant certaines initiatives illustrant son engagement citoyen (mécénat de compétence, lutte contre l'exclusion, aide à des actions humanitaires, culturelles ou sportives) et consacre une page à expliquer comment le groupe permet un partage des fruits de la performance, qui passe entre autre par une politique d'abondement avantageuse pour les salariés (110 millions d'euros versés en 2015) et des dispositifs d'épargne salariale.

La seconde et dernière partie du document présente les données chiffrées, sous formes de tableaux complétés par des explications textuelles, en respectant un découpage traditionnel distinguant les informations sociales, environnementales et sociétales.

On remarquera encore que l'ensemble du reporting extra-financier a fait l'objet d'un rapport d'assurance raisonnable de la part de l'organisme tiers indépendant.

Enfin, reconnaissance de la maturité de la performance extra financière de l'entreprise, en 2015, VINCI a intégré l'indice DJSI (Dow Jones Sustainable Index) World et Europe, obtenant la note globale de 82/100 et celle de 86/100 en matière de performance environnementale.

Le dernier classement DJSI place VINCI à la 4ème place au niveau mondial et le groupe arrive par ailleurs 1er selon la notation VigeoEiris.

▶ [Consulter le rapport.](#)

▶ Christian Caye [-christian.caye@vinci.com](mailto:christian.caye@vinci.com)

PS:



132 rue de Rivoli - 75001 Paris

tél. : 01 55 34 75 21 - fax : 01 55 34 75 20

Contact : [Christine Delhaye](#)

 [Site internet du Comité 21](#)